Quatre-vingt-cinquième année. — N° 22. Le Numéro : 15 francs. Dimanche 25 Janvier 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6 550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

AVIS AUX ABONNES

La direction des Journaux officiels commence la publication de la TABLE ANNUELLE 1952 (édition des lois et décrets). Les deux premiers cahiers de cette table (pp. 1 à 64) font l'objet, ce jour, d'un envoi spécial. Les cahiers suivants seront adressés au fur et à mesure de leur impression.

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation (affaire Tristani [Tristan]) (p. 770).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 23 janvier 1953 portant dissolution du conseil municipal de Sidi-bel-Abbès (département d'Oran) et désignation d'une délégation spéciale dans cette commune (p. 770).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décret du 20 janvier 1953 portant concession de la médaille militaire (p. 771).

Arrêtés des 24 octobre et 27 décembre 1952 portant remises de débets (p. 772).

Décision portant nominations (armée de l'air, réserve) (p. 773).

Tableau des désignations coloniales du 25 janvier 1953 (p. 775).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 12 janvier 1953 relatif à l'ouverture de l'aérodrome public de Beaune (Côte-d'Or) (p. 786).

Arrêté du 20 janvier 1953 portant ouverture d'un concours pour l'accès au grade d'officier d'administration de 2e classe de l'inscription maritime (p. 786).

Arrêtés portant nomination, attribution de fonctions, affectation et rectificatifs :

Administration centrale (p. 786).

Aviation civile et commerciale (p. 786).

Ponts et chaussées (p. 786).

Régisseurs d'avances (p. 786).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 19 janvier 1953 portant délégation de signature (p. 786).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 23 janvier 1953 portant nomination des membres de l'état-major particulier du ministre et délégation de signature (p. 787).

Liste complémentaire des candidats autorisés à se présenter aux épreuves écrites de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (2e session) (p. 787).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêtés du 21 janvier 1953 portant approbation des statuts et fusion de sociétés mutualistes (p. 787).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté du 13 janvier 1953 portant remise de débet (p. 787).

Arrêté du 17 janvier 1953 portant rattachement de crédits à l'exercice 1952 (fonds de concours) (p. 787).

Arrêté portant mise en disponibilité (services extérieurs) (p. 787).

Interdictions temporaires de fonctions (p. 787)

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Réunions de commissions du samedi 24 janvier 1953. — Convocations de commissions et de bureau (p. 788).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Nomination de membres de commissions générales (*erratum*). — Convocations de commissions et de sous-commission (p. 793).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 795).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES, DU BUDGET ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de pelleteries brutes ou apprêtées en provenance de Grande-Bretagne (p. 795).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Avis aux importateurs de pelleteries brutes ou apprêtées en provenance de Grande-Bretagne (p. 795).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux acheteurs de céréales secondaires (p. 795).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours sur titres pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics (p. 795).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (1re semaine de 1953) (p. 796).

Annonces (p. 797).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 7 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du samedi 24 janvier 1953. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 253).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Cour de cassation.

AFFAIRE TRISTANI (TRISTAN)

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation.

(Audience du 4 décembre 1952.)

Au nom du peuple français,

La cour de cassation a rendu l'arrêt suivant:

Sur le pourvoi formé par le procureur général près la cour de cassation, d'ordre du garde des sceaux, ministre de la justice, contre un arrêt rendu le 24 juillet 1945 par la chambre civique de Quimper, qui a condamné Tristani (Tristan) à cinq années de dégradation nationale pour indignité nationale;

Au fond:

Attendu que Tristani, ancien intendant militaire et ancien adjoint au maire de Quimper, a été condamné, par arrêt de la chambre civique du département du Finistère, à cinq années de dégradation nationale, pour avoir, postérieurement au 16 juin 1940, adhéré ou être devenu adhérent au groupe « Collaboration » et d'avoir ainsi, soit apporté volontairement en France ou à l'étranger une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ses alliés, soit porté volontairement atteinte à l'unité de la nation ou à la liberté ou à l'égalité des Français; que la preuve de cette adhésion au groupe « Collaboration » de Quimper résultait de la déclaration faite, le 13 novembre 1944, par le nommé Salesses (Henri);

Mais attendu que Tristani s'est toujours défendu d'avoir appartenu à ce groupe et produit à l'appui de cette affirmation trois attestations, la première émanant du commandant Delamaire, aujourd'hui décédé, et les deux autres des sieurs d'Amphernet, ancien maire de Pleyben (Finistère) et Benard, représentant à Quimper, qui ont renouvelé leurs déclarations au cours de l'enquête de revision et desquelles il résulte que ce groupe n'a jamais existé à Quimper; qu'il avait bien été question de sa création éventuelle, que Tristani avait été sollicité d'y participer mais qu'il avait toujours opposé à cette demande un refus formel; qu'en outre Salesses, condamné ultérieurement par la cour de justice du Finistère pour trahison, est revenu sur ses premières déclarations et a prétendu qu'il ne connaissait pas Tristani; qu'enfin l'inexistence du groupe « Collaboration » à Quimper a été établie au cours de l'enquête précitée;

Attendu que ces faits, inconnus des premiers juges sont de nature à établir l'innocence du condamné, au sens de l'article 443, paragraphe 4, du code d'instruction criminelle; qu'il y a donc lieu d'accueillir la demande en revision dont la cour est saisie;

Et vu l'article 445 du code d'instruction criminelle;

Attendu que, si, aux termes de l'article 19 de la loi du 5 janvier 1951, les effets de l'amnistie ne peuvent en aucun cas mettre obstacle à l'action en revision, il y a lieu de constater que les faits ayant motivé la condamnation prononcée contre Tristani le 24 juillet 1945 par la chambre civique du Finistère, à cinq années de dégradation nationale, sont couverts par l'amnistie aux termes de l'article 2 de ladite loi, et qu'il ne peut être procédé à de nouveaux débats; qu'en conséquence, par application de l'article 445 du code d'instruction criminelle, aucun renvoi ne doit être prononcé;

Et statuant sur les conclusions à fin de dommages - intérêts, vu l'article 446 du même code;

Attendu que la cour possède les éléments d'appréciation suffisants pour fixer le chiffre des réparations qu'il y a lieu de fixer à 100.000 F les dommages-intérêts qui doivent être alloués à Tristani;

Par ces motifs;

Casse et annule et sans renvoi l'arrêt rendu le 24 juillet 1945 par la chambre civique du Finistère;

Condamne l'Etat à payer à Tristani la somme de 100.000 F à titre de dommages-intérêts;

Ordonne l'impression du présent arrêt, ainsi que les mesures de publicité prévues par la loi;

Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, qu'il sera transcrit sur les registres du greffe de la chambre civique du département du Finistère, et que mention sera faite en marge ou à la suite de la décision annulée.

Ainsi jugé et prononcé par la cour de cassation, chambre criminelle, en son audience publique du 4 décembre 1952.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 23 janvier 1953 portant dissolution du conseil municipal de Sidi-bel-Abbès (département d'Oran) et désignation d'une délégation spéciale dans cette commune.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 5 avril 1884;

Vu l'article 23 du décret du 5 novembre 1926;

Considérant que les irrégularités commises par le conseil municipal de Sidi-bel-Abbès sont de nature à compromettre la gestion des affaires communales;

Vu l'avis du gouverneur général de l'Algérie;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de Sidi-bel-Abbès (département d'Oran) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de MM. Azza Abdelhalim, Benchehida Abdelhadid, Benichou (Gaston), Dassie, Freychet (René), Gomez (Joseph), Renaud (Charles).

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 23 janvier 1953.

RENÉ MAYER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

CHARLES BRUNE.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décret du 20 janvier 1953 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre, sont décorés de la médaille militaire les militaires dont les noms suivent:

A titre posthume.

INDOCHINE

Ahmed ben Ali, 2e classe, mle 1697/51, 31e bataillon du génie.
Anschutz (Kurt), 2e classe, mle 71071, 5e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.
Aomar ben Nasser, 1re classe, mle B 8868/13, 31e bataillon du génie.
Autellier (Gérard-Jean), caporal-chef, 22e bataillon de tirailleurs algériens.
Azzouz Habib, maréchal des logis, mle 2622, 6e régiment de spahis algériens.
Ben Hachour ben Djillali, 2e classe, mle 2155/50 ,31e bataillon du génie.
Bleas (Yves), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, 3/1e régiment de tirailleurs marocains.
Boulouaret Boulenouar, 1re classe, mle A. 1816, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Bouyoux (Antoine-Léon), sergent, 72e bataillon du génie.
Courtial (Jacques), sergent, 72e bataillon du génie.
Fara (François), sergent, mle 51131, 3/5e régiment étranger d'infanterie.
Fouasson (Gérard), sergent, bataillon des forces côtières du Tonkin. Cette concession annule la citation à l'ordre de l'armée n° 33.
Galinier (René-Elie), maréchal des logis chef, arme blindée et cavalerie, 3/1e régiment de tirailleurs marocains.
Geden (Marcel), 2e classe, mle 83751, 3/5e régiment étranger d'infanterie
Guilbert (René-André), sergent ,72e bataillon du génie.
Hajaj ben Smain, caporal, mle A/3125/43, 31e bataillon du génie.
Hondayer (Albert), sergent, 3/1er régiment de tirailleurs marocains
Iacob (Charles), sergent-major, compagnie de commandant du bas et moyen Laos.
Kain (Friédrich) ,2e classe, mle 82252, 1er bataillon étranger de parachutistes.
Kalny (Joseph), sergent, mle 12350, 2e régiment étranger d'infanterie.
Kebir ben Mohamed, 2e classe, mle 5228/50, 31e bataillon du génie.
Le Roux (Etienne), sergent-chef, mission militaire régionale du Nord-Viet-Nam.
Linke (Heinrich), 2e classe, mle 88081, 2/13e demi-brigade de légion étrangère.
Marrese (Fiore), 2e classe, mle 81962, 3/2e régiment étranger d'infanterie.
M'Hamed ben Kacem, 1re classe, mle 5354/50 ,31e bataillon du génie.
Mohamed ben Abdallah, caporal, mle B 5396/43, 31e bataillon du génie.
Mohamed Ben Lahsen Ben Minoun, caporal, mle T. 39/1939, 3/2e régiment de tirailleurs marocains.
Nuss (Marcel), 2e classe, mission militaire régionale du Nord-Vietnam.
Ruiz-San-Martin (Fernando), 2e classe, mle 85735, 3/2e régiment étranger d'infanterie.
Sanchez Morales (Edouardo), 2e classe, mle 80343, 3/5e régiment étranger d'infanterie.
Scharmacher (Egon), 2e classe, mle 81151, 2/13e demi-brigade de légion étrangère, G. M. 4.
Schepkauski (Heinrich), 2e classe, mle 72578, 2/13e demi-brigade de légion étrangère.
Schmitt (Jérôme-Eugène-Camille), maréchal des logis, B. C. A. D. de la 3e division d'infanterie coloniale.
Schumann (Herst), 2e classe, mle 76180, groupe de transport 516, 3e compagnie de transport de légion étrangère.
Vacher (Henri), sergent-chef, mle 15982, 1/21e régiment de marche de tirailleurs sénégalais.
Van-Bever (Jean-Baptiste), caporal, mle 51965, 2/13e demi-brigade de légion étrangère.
Voigt (Horst), 2e classe, mle 85411, 2e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon.
Woronzow-Daschkow (Alexandre), sergent-chef, mle 25406, 1er bataillon étranger de parachutistes.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Teysseyre (Jean-Basile), sergent-chef, 3e régiment de tirailleurs tonkinois. Cette concession comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.
Abad (Alexandre-René), garde, 1re légion de marche de garde républicaine.
Abbas (Henri-Eugène), sergent, 3e régiment de tirailleurs algériens.
Abgrall (Albert), 2e classe, 2e régiment d'infanterie coloniale.
Ach (Guillaume), 1er canonnier, 41e régiment d'artillerie coloniale.
Achard (François-Pierre), 1re classe, 1/43e régiment d'infanterie coloniale.
Adam (Emile), 2e classe, bataillon de marche, 151e régiment d'infanterie.
Alary (Yves-Jean-Ernest), 2e classe, 1e bataillon de dragons portés.
Albert (Michel-André), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale.
Alix (Lucien-Auguste-Pierre-Marie), caporal-chef, 23e bataillon de tirailleurs algériens.
Allée (René-Yves-Marie), 2e canonnier, 1e régiment d'artillerie coloniale.
Alleman (Jacqui-Robert), caporal, bataillon de marche du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Alliot (Ferdinand-Albert), 2e classe, 1/1e régiment d'artillerie coloniale.
André (Jules-Henri), 2e classe, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Anson (Pierre-Charles-Mary), caporal-chef, 2e régiment mixte du Cambodge.
Antoine (André), canonnier, 3/69e régiment d'artillerie d'Afrique.
Antonacci (Claude-Marcel), 2e classe, 1er régiment d'infanterie coloniale.
Ardisson (Robert), sergent, bataillon colonial de Saigon-Chalon.
Arzel (Jean-Olivier-Marie), sergent, 6e bataillon de chasseurs Laotiens.
Allard (Guy-Charles-Alexandre), maréchal des logis chef, 61e compagnie de circulation routière.
Auduge (Jean), caporal-chef, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Auger (Louis-Clément-Auguste), 1re classe, 516e groupe de transport.
Auriault (René-Georges), 2e classe, 7e régiment de tirailleurs algériens.
Avril (Roger-René), caporal, 43e régiment d'infanterie, 1er bataillon de marche.
Azcue (Joseph), caporal-chef, 22e bataillon de tirailleurs algériens.
Bagard (Robert-Henri), garde, 3e régiment de gardes républicains cochinchinois.
Baheux (Gilbert-Jules-Louis), maréchal des logis, régiment de marche de spahis.
Baillon (Pierre-Emile), sergent, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Baque (Jules-Marcel), caporal-chef, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Barbaud (Francis-Henri-Aimé-Just), sergent, 1er régiment de chasseurs parachutistes.
Barbier (Amédée-Gustave-Raymond), 2e classe, 2e régiment d'infanterie coloniale.
Barraud (Gustave-Albert), 2e classe, 1er bataillon thaï.
Barre (Georges-René), 2e canonnier, 4e régiment d'artillerie coloniale.
Barrere (Fernand-Jean-Joseph), sergent, 1/22e régiment d'infanterie coloniale.
Barteau (François-Joseph-Marie), maréchal des logis major, 2e bataillon ouvrier, service du matériel.
Barthelemy (André), 2e classe, 21e régiment d'infanterie coloniale.
Bassereau (Fernand), 2e classe, 1/43e régiment d'infanterie coloniale.
Battesti (Martin-Charles), 2e classe, 1er régiment de chasseurs.
Battesti (Mathieu), sergent-chef, 1er régiment de tirailleurs algériens.
Batliston (Alexandre-Antoine), brigadier, 3/69e régiment d'artillerie d'Afrique.
Batut (Jean-Joseph), caporal-chef, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Baudichet (Raymond), 2e classe, 2/43e régiment d'infanterie coloniale.
Baume (Ernest-Jules), 2e canonnier, 4e régiment d'artillerie coloniale.
Beaulin (Jean-Maurice), 2e canonnier, 6e régiment d'infanterie coloniale, commando R. A. C. M.
Beaussoleil (Pierre-Fernand), brigadier-chef, 3e régiment d'artillerie coloniale du Maroc.
Beauvallet (Robert-Joseph-Léon), 2e classe, 43e régiment d'infanterie coloniale.
Bellocq (René-Alphonse-Henri), 1re classe, 1er bataillon thaï.
Benoit (Emile-André), sergent, 1/22e régiment d'infanterie coloniale.
Berluchon (René-Eugène), caporal, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Bernand (Germain), 2e classe, 22e régiment d'infanterie coloniale.
Bernard (Vivant), 1re classe, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.

Berthaud (Laurent-Arsène-Gilbert-Germain), sergent, 61e bataillon coloniale du génie.
Berthon (Marcel-Dominique), 2e classe, 4e bataillon de dragons portés.
Bertoux (René-Paul), 1re classe, 2/22e régiment d'infanterie coloniale.
Besson (Pierre-Fernand-Sylvestre), caporal-chef, bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Betremieux (Lucien-Emile-Auguste-Joseph), caporal, 1er bataillon thaï.
Beyrand (Louis-Christian-Emile), 2e classe, 519e groupe de transport.
Billon (Hubert-Yvon-Florent), caporal, bataillon de marche du 154e régiment d'infanterie.
Blain (Emile-Noël-Marie), garde, 1re légion de marche de garde républicaine.
Blaise (Jean Baptiste-Auguste), caporal, 2e bataillon de marche cambodgien.
Blanchard (André-Paul), 1re classe, 2e régiment de spahis marocains.
Blanleuil (Michel-Louis), 1re classe, 1/21e régiment d'infanterie coloniale.
Blériot (André-René), 2e classe, compagnie de commandement du secteur Nord-Ouest.
Bolleau (Roger-Adrien-Joseph), 2e classe, compagnie de commandement de la zone Est.
Bois (Paul-Roger), premier canonnier, 69e régiment d'artillerie d'Afrique.
Boisard (Marcel-Joseph-Marie), sergent-chef, 26e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.
Bonaldi (Ange-Jean), caporal, compagnie du génie 73/3.
Bonneau (André-Camille), sergent-chef, 2e régiment étranger d'infanterie.
Bonneau (Joseph-Marie-Gabriel), 2e classe, 3/1er régiment de chasseurs parachutistes.
Bordes (Robert), 1re classe, 1/43e régiment d'infanterie coloniale.
Borell (Pierre-Raymond), sergent-chef, 1/43e régiment d'infanterie coloniale.
Bostan (Yves-Jean), 1er canonnier, 3/69e régiment d'artillerie d'Afrique.
Botrel (Bernard), 2e canonnier, 3/4e régiment d'artillerie coloniale.
Boukhers Mohamed, 1re classe, mle LM 955, recrutement d'Alger, classe 1942, 8e groupe de spahis algériens.
Boule (Marcel), caporal, compagnie autonome, secteur Nord-Ouest.
Bourdignon (Georges-Casimir), brigadier, 1e régiment d'artillerie coloniale.
Bourdon (Marcel), 2e canonnier, 3/69e régiment d'artillerie d'Afrique.
Bourguignon (Roger-Joseph-Lucien), 1re classe, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Bourriet (Jean-Francis-Denis), 2e classe, 1er bataillon thaï.
Bousquet (Jacques Pierre), 2e classe, 1er régiment de chasseurs parachutistes.
Braud (Georges-Marius), 2e classe, 2e régiment étranger d'infanterie.
Brard (Pierre-Fernand-Joseph), 2e classe, 4e régiment de dragons portés.
Braud (Jean-Etienne), 2e classe, 21e régiment d'infanterie coloniale.
Bregardis (Joseph-Théophile-Marie-Albert), 1er canonnier, 10e régiment d'artillerie coloniale.
Breuil (Jean-Emile), 2e classe, 1er régiment de chasseurs parachutistes.
Bricard (Pierre-Louis-Marie), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale.
Brisset (Jacques-Simon-Cyrille), caporal-chef, 3e régiment de tirailleurs algériens.
Bromboszcz (Jean-Maximilien), sergent, 2e régiment étranger d'infanterie.
Burel (Louis-Corentin-René), sergent-chef, 1/43e régiment d'infanterie coloniale.
Buteau (Pierre-Robert-Jean), sergent, 43e régiment d'infanterie.
Cadoret (Roger-Emile), 2e classe, 1/43e régiment d'infanterie coloniale.
Caer (Roger-Désiré-Emile), 1re classe, 3e bataillon de marche d'Extrême-Orient.
Cambraye (Georges-Luc), 1re classe, 22e régiment d'infanterie coloniale.
Cano (Joseph-Marie), 2e canonnier, 69e régiment d'artillerie d'Afrique.
Dehane Benchora, 2e classe, mle LM 675, recrutement d'Alger, classe 1938, 1er régiment de tirailleurs algériens.
El-Djoher Mohamed, 2e classe, mle RM 1469, recrutement d'Alger, classe 1946/25, 3/3e régiment de tirailleurs algériens.
Galen (Raymond-Roland-Joseph), sergent, bataillon de marche du 151e régiment d'infanterie.
Hadada Djillali, 2e classe, mle RM 1783, recrutement d'Alger, classe 1945, 6e régiment de tirailleurs algériens.
Luna (Antoine), sergent-chef, mle 1275 RM, recrutement d'Alger, classe 1935, 2e groupe d'escadrons du 1er régiment de garde républicaine de Cochinchine.
Moser (Joseph), caporal, 3e bataillon, 23e régiment d'infanterie coloniale.
Robert Tapé, 2e classe, mle IPA 25386, recrutement Côte d'Ivoire, classe 1946, 27e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.
Somogyi (Joszef), 2e classe, 2e bataillon étranger de parachutistes.

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre, les intéressés ayant déjà été cités pour les mêmes faits.

Corée

Calcet (Jean), sergent, bataillon français de l'O. N. U.
Brissaud (André), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Bouriez (Gérard-Achille), caporal-chef, bataillon français de l'O.N.U.
Albisson (Pierre), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Coeffic (Georges), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Eymard (Jacques), caporal, bataillon français de l'O. N. U.
Faure (Antonin), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Fournier (Jean), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Hardy (Gaston), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Kadikoff (Léonid-Serge), sergent, bataillon français de l'O. N. U.
Landri Mohamed, 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Lemetayer (Daniel), caporal, bataillon français de l'O. N. U.
Lerest (Yves), caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U.
Maigre (Yves), sergent, bataillon français de l'O. N. U.
Muller (Roland), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.
Pelerin (James), 1re classe, bataillon français de l'O. N. U.
Rio (Pierre), caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U.
Vergnon (Henri-Daniel), 2e classe, bataillon français de l'O. N. U.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Remises de débets.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 12.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Etienne (Jean-René), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 65.755 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 10.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Fournel (Alphonse), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 65.755 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 25.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Boissonnade (Jean), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 75.450 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 25.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Arnaud-Guilhem (Albert), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 66.720 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 12.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Larrue (René), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 101.250 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 12.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Marzullo (Henri), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 65.755 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 5.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Brehin (Maurice), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 67.500 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 3.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Gallen (André), adjoint administratif de la direction des études et fabrications d'armement, de la somme de 16.925 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat à la suite du payement d'indemnités pour frais de déplacement qui lui ont été servies durant un stage effectué à l'école d'administration de l'armement, du 4 février 1949 au 31 décembre 1949, à un taux supérieur à celui fixé par les textes et règlements en vigueur à l'époque considérée.

Par arrêté du 27 décembre 1952, sous réserve du versement préalable de 10.000 F, il est fait remise gracieuse au sergent-chef Goudret (Auguste), du 4e bataillon de la 27e demi-brigade d'infanterie, à Auxerre, de la somme de 23.000 F, perçue en trop au titre de la délégation de solde.

Par arrêté du 27 décembre 1952, sous réserve du versement préalable de 15.000 F, il est fait remise gracieuse à l'adjudant Pascaud (Georges), en service au 8e bataillon d'infanterie coloniale, à Cherbourg (Manche), de la somme de 29.500 F restant due sur celle de 37.500 F, perçue en trop au titre de la délégation de solde.

Armée de l'air (réserve).

Par décision en date du 15 janvier 1953:

I. — Sont nommés au grade d'aspirant de réserve, les élèves officiers de réserve ci-après désignés, ingénieurs diplômés de l'école nationale supérieure de l'aéronautique et titulaires du brevet de préparation militaire supérieure:

(Rang du 16 octobre 1952.)

MM. Barbou des Courières (Joseph), né le 7 avril 1927.
Bonon (Jean-Pierre-René), né le 4 octobre 1927.
Comon (Jean-Paul), né le 23 juillet 1928.
Courrier (Gilbert-Henri), né le 10 août 1928.
Giraud (Max), né le 2 avril 1927.
Lachnitt (Jacques-Paul), né le 31 août 1927.
Penna (Guy-Alphonse-Antonin), né le 20 décembre 1928.
Polier (Jacques-Georges-Robert), né le 11 juillet 1927.
De Saint-Thibault (Jean-Marie-Michel), né le 6 mai 1927.

(Rang du 17 octobre 1952.)

MM. Descroix (Claude), né le 3 septembre 1927.
Lemaigre (Bernard-Jean-Marie), né le 3 octobre 1929.
Le Maître (Louis-Alphonse-Emile), né le 28 décembre 1929.

(Rang du 18 octobre 1952.)

M. Allan (Pierre-Louis-Yves), né le 6 décembre 1928.

(Rang du 22 octobre 1952.)

M. Pinet (Jean-Maurice), né le 13 septembre 1929.

(Rang du 27 octobre 1952.)

M. Schneider (Bernard-Paul-Gaston), né le 11 avril 1929.

II. — Sont nommés aux grades ci-après, les élèves officiers de réserve dont les noms suivent, titulaires du brevet de préparation militaire supérieure:

A. — *Au grade d'aspirant de réserve.*

(Rang du 15 octobre 1952.)

M. Momm'ja (Bernard-Henri), né le 30 août 1932.

(Rang du 16 octobre 1952.)

MM. Amelot (Jean-Georges-Gustave), né le 13 octobre 1928.
Aurousseau (Marcel-André), né le 10 avril 1929.
Bal (Maurice-Marin-Louis), né le 28 mai 1929.
Baud (Michel-Marie-Louis), né le 25 janvier 1932.
Bousquet (Alain-Paul-Gabriel), né le 24 avril 1928.
Bouvard (Michel), né le 20 janvier 1930.
Brochenin (Pierre-Félix-Emile), né le 10 janvier 1929.
Cuby (Louis-Joseph-Aimé), né le 21 juillet 1928.
Cornou (Jean-François-Mariel), né le 10 août 1926.
Dallara (Louis-François-Jean), né le 24 février 1931.
Delandre (Maurice-Louis-Auguste), né le 2 janvier 1931.
Delaunay (Gérard-André), né le 1er septembre 1927.
Depailler (Georges-Emmanuel-Marie), né le 8 septembre 1929.
Escande (Pierre-Emile), né le 23 mars 1930.
Fernand (Guy-Jules-Victor), né le 20 août 1931.
Gaspard (Georges-François-Jean), né le 19 août 1927.
Grua (François-Xavier-Jacques-Laurent), né le 31 août 1929.
Hollander (Henri-Jean-Jacques), né le 1er avril 1929.
Kaplan (Serge), né le 3 juillet 1927.
Lablache-Combier (Michel-Jean-François), né le 27 juillet 1927.
Lacoste (André-Jean-Paul), né le 24 février 1930.
Malet (Yves-Paul-Marie-Marcel), né le 12 décembre 1927.
Mojzesz (Emile), né le 6 décembre 1929.
Moreau (Pierre-André), né le 24 mars 1932.
Nicolet (Robert), né le 1er février 1929.
Nouvelle (Robert-Jean-Camille), né le 12 août 1928.
Pelanne (Yves-Maurice), né le 24 avril 1931.
Perrot (Guy-Théodore), né le 26 janvier 1928.
Picard (Claude-André), né le 18 avril 1927.
Regis (Jean-Claude-Antoine), né le 23 mai 1928.
Sutra-Fourcade (Christian-Eugène-Henri), né le 19 octobre 1927.
Tavernier (Jean-Georges-Marcel), né le 24 octobre 1928.
Vataire (Jean-Michel-Alix-Pierre), né le 11 novembre 1931.
Vincent (Pierre-Joseph), né le 10 mars 1930.

(Rang du 17 octobre 1952.)

MM. Anger (Serge-Léon-Victor-Jean), né le 1er mars 1929.
Arricaud (Jean-André-Robert), né le 26 juillet 1927.
Baccarrère (Jean-Jules-Lucien), né le 10 mars 1928.
Barbier (Pierre-Roger-Emile), né le 29 juin 1927.
Baudoux (Bernard-Paul-Arthur), né le 31 mai 1928.
Berlard (Claude-Emile), né le 19 février 1927.
Bertrand (Michel-Jean), né le 9 juin 1931.
Boissel (Jean-François-Marie-Anne), né le 24 octobre 1929.
Bonnet (Georges-Lucien-Léopold), né le 24 novembre 1929.
Burkel (Rémy), né le 19 janvier 1929.
Camus (Guy-Jean), né le 3 mai 1932.
Chapet (Jean-Claude-André), né le 15 novembre 1931.
Charpentier (Albert-Roger), né le 6 octobre 1927.
Deveseleer (Jean-Claude-Marie), né le 9 septembre 1930.
Doux (Paul-Gilbert), né le 27 août 1928.
Dubail (Michel-Henri-Albert), né le 12 mars 1928.
Dumans (Gérard-Yves), né le 27 avril 1928.
Ferry (Maurice-Paul), né le 1er octobre 1928.
Freche (Rodolphe-Gilbert), né le 9 septembre 1931.
Gallier (Jean-Georges-Michel), né le 17 avril 1932.
Gondé (Pierre-Henri), né le 1er avril 1927.
Guillou (Joseph-Charles-Marie), né le 2 janvier 1929.
Hennequin (Paul-Louis-André-François), né le 31 mai 1930.
Hubert (Michel-Jacques), né le 11 novembre 1926.
Jacquesson (Jean-Claude-Joseph-Raymond), né le 26 septembre 1928.
Jacquier (Armand-François), né le 22 juin 1926.
Jardin (Pierre-Paul), né le 10 février 1930.
Laronze (Christian), né le 7 mars 1928.
Leseigneur (Lucien-Marcel-Léopold), né le 12 mars 1928.
Lombrez (Michel-Maurice-Henri), né le 3 mai 1931.
Mondon (Henri-Jean-Eugène), né le 19 octobre 1928.
Petit (Jean-Maurice), né le 9 mars 1931.
Pigeau (Jean-Georges-Raymond), né le 9 février 1928.
Renard (Guy-Charles-Gérard), né le 6 mars 1928.
Rivière (Maxime-Alfred-Jean-Antoine), né le 13 juin 1928.
Schweitzer (Jean-Paul-Hugo-Philippe), né le 25 juillet 1931.
Seners (Marcel-René), né le 20 novembre 1928.
Tessier (François-Gaston-Victor), né le 22 décembre 1927.
Vacher (Raymond), né le 17 juin 1932.
Vial (Léon-Germain), né le 19 février 1930.
Vitry (Michel-Camille-Jules-Marie), né le 19 août 1929.
Weber (Arsène), né le 28 juin 1929.

(Rang du 18 octobre 1952.)

MM. Bellier (Jean-Maurice-André-Marie), né le 3 janvier 1929.
Besançon (Bernard-Auguste-Gustave), né le 12 août 1929.
Brussieux (Pierre-Jules-Henri), né le 23 novembre 1928.
Corduant (Jean-Marie), né le 27 mai 1931.
Dubois (Gaston-Lucien), né le 25 mai 1930.
Fenaux (Robert-Pierre-Olivier), né le 21 septembre 1927.
Fournier (Guy-Alfred-Théodore), né le 29 juillet 1928.
Gilson (Pierre), né le 22 juin 1928.
Kiefer (Jean-Marie-Paul), né le 6 mars 1931.
Marquet (Claude-Marie-Clément-Hippolyte), né le 7 mai 1931.
Raison (Jean-Albert-Auguste), né le 27 juin 1930.

(Rang du 20 octobre 1952.)

MM. Assailly (Michel-Georges), né le 8 mai 1928.
Guillemat (Jean), né le 8 mai 1928.

(Rang du 21 octobre 1952.)

MM. Blandin (Jean-Emile), né le 2 août 1929.
Reynaud (Jean-Charles-Albert), né le 9 janvier 1929.

(Rang du 25 octobre 1952.)

M. Rigoux (Pierre-Etienne), né le 2 septembre 1931.

(Rang du 27 octobre 1952.)

MM. Minart (Paul), né le 17 août 1927.
Nicolas (Aimé-Pierre), né le 21 janvier 1927.
Patloret (André-Michel), né le 28 novembre 1929.

(Rang du 28 octobre 1952.)

MM. Rebilly (Gaston-Francis-André), né le 5 juillet 1928
Taxil (Paul-Henri-Bernard), né le 28 août 1927.

(Rang du 3 novembre 1952.)

M. Le Calvez (Louis), né le 28 novembre 1927.

(Rang du 6 novembre 1952.)

M. Chevalier (Jules), né le 26 avril 1929.

B. — *Au grade de sergent de réserve.*

(Rang du 16 octobre 1952.)

Abramatic (Roger-Daniel), né le 27 novembre 1927.
Barraud (Roger-Robert-Jean), né le 8 février 1932.
Bavoux (Maurice-Jean-Georges), né le 27 avril 1932.
Bernard (Robert-Pierre), né le 30 octobre 1927.
Boissard (Louis-Camille-Joseph), né le 3 avril 1931.
Bourgeois (Michel-Edmond-Joseph), né le 14 novembre 1927.
Briche (Guy-Hubert-Jean), né le 9 août 1932.
Caloud (Lucien-Auguste), né le 5 septembre 1927.
Cambon (Léon-Roger), né le 12 janvier 1932.
Casali (Jean-André-Louis), né le 8 décembre 1927.
Caudret (Jacques-Paul-Léon), né le 2 février 1928.
Dellenbach (Michel-Louis-Eugène), né le 22 mai 1927.
Denis (Michel-Félix-Marie), né le 15 novembre 1929.
Drouard (Robert-Maurice), né le 6 mai 1928.
Drougard (Gildas-Yves-Lucien-Léon), né le 29 avril 1930.
Duret (Pierre-François-Claude), né le 19 février 1928.
Fayolle (Jean-Joseph), né le 3 janvier 1927.
Franc (Henri-Victor-Alexandre-Marie), né le 5 juillet 1927.
Garnier (Maurice), né le 3 novembre 1928.
Gernot (Bernard-Edmond-Marie-Emile), né le 19 octobre 1926.
Gilbert (Yves-Michel-Raphaël), né le 15 février 1927.
Groslière (Jean-Claude-Henri-Emile), né le 15 septembre 1929.
Icard (Maximilien-Hubert-Marcel), né le 3 novembre 1927.
Jeanson (Roger-Arsène), né le 14 novembre 1927.
Jourdan (Raymond), né le 2 mars 1929.
Lada-Suarez (José), né le 17 mars 1932.
Lafeuillade (Maurice-Simon), né le 26 juin 1928.
Lapoulie (Raymond-Paul-Henri), né le 5 mars 1928.
Laufer (Roger-Maurice-Armand), né le 11 juillet 1928.
Lefranc (Pierre), né le 30 novembre 1927.
Le-Marre (François-Louis), né le 16 janvier 1929.
Lepage (Eric-Robert-René), né le 28 septembre 1928.
Le Rest (Jean-Pierre-Alain), né le 21 juin 1929.
Lesieur (Jean-Roland), né le 15 janvier 1928.
Louis (Christian-René), né le 19 octobre 1928.
Lucca (Abel-Louis), né le 9 décembre 1927.
Manry (Jean-Marie-Philippe), né le 16 août 1929.
Marteau (Jean-Louis-Marie), né le 9 décembre 1926.
Mazzoli (Guy-Jacques-Antoine), né le 22 juin 1927.
Michel (Jean-Claude), né le 29 juillet 1929.
Millon (Jean-Claude-Albert-Léon), né le 27 février 1928.
Monnot (Henri-Jean), né le 9 février 1929.
Mounie (Guy-Pierre), né le 12 février 1932.
Niedrée (Maurice-Edouard), né le 16 décembre 1928.
Noël (Robert-Henry), né le 30 juin 1927.
Parant (Gérard-Roger-Eugène), né le 12 mars 1929.
Parquer (Patrick), né le 5 février 1927.
Pizy (Yves-Jean), né le 18 novembre 1928.
Silvert (Gérard-Emile-Pierre), né le 20 février 1930.
Pouget (Claude-Germain-Marie), né le 17 décembre 1928.
Protar (Robert), né le 14 octobre 1929.
Quentel (Jean-André-Marcel), né le 3 juin 1932.
Queyrat (Jean-Joseph), né le 3 janvier 1928.
Quillec (Louis-Marie), né le 28 avril 1928.
Rada (Elie-Henri-Joseph), né le 15 juillet 1928.
Sancerry (Louis-Guy), né le 23 novembre 1930.
Schirmann (René-Alphonse-Marius-Fleury), né le 10 février 1932.
Siegrist (Louis-Raymond), né le 4 juin 1932.
Ternes (Jean-Jacques-Antoine), né le 29 février 1932.
Thierraz (Robert-Louis), né le 19 septembre 1930.
Thieux (Guy-Christian-Michel-Robert), né le 8 février 1932.
Tissot (Raymond-Jean-Pierre), né le 22 juin 1929.
Véron (Hugues), né le 21 avril 1928.
Vialatte (André-Marie-Léopold-Alexandre), né le 21 juillet 1930.
Weiser (Georges-Bernard-Louis-Marie-Jean), né le 6 juin 1928.

(Rang du 17 octobre 1952.)

Abadie (Eugène-Jean), né le 25 janvier 1928.
Armand (Michel-Jacques), né le 26 novembre 1927.
D'Auzac de Lamartinie (Marie-Léon-Joseph-Jean), né le 17 janvier 1932.
Aymard (Roland-Marcel-Adolphe), né le 31 janvier 1929.
Baronnet (Guy), né le 8 avril 1929.
Berger (Claude-Paul-Henri), né le 2 juin 1928.
Berous (Jean-Claude-Marcel), né le 14 août 1929.
Bessé (Alain-Michel-Christian-Léon), né le 24 août 1929.
Boulin (Jean-Emile-Pierre-Jules), né le 11 octobre 1929.
Chapouthier (Pierre-Jean-Charles), né le 11 janvier 1928.
Charbonneau (Yves-François-Edouard), né le 14 août 1929.
Creach (Michel), né le 4 mai 1929.
Cuvellier (Guy-Alfred-Emile), né le 5 juin 1927.
Dejean (Lucien-Denis), né le 10 avril 1928.
Delerue (Henri-Jacques-Marcel), né le 11 juillet 1928.
Denis (Robert-Jean), né le 23 octobre 1928.
Dupuy (Pierre-Roger), né le 23 avril 1929.
Dury (Pierre-Georges-Alfred), né le 28 juillet 1928.
Eymard (Pierre-Henri-Claude), né le 24 mai 1929.
Faure (Jean-Clément), né le 17 décembre 1928.
Florentin (Hubert-Jean-Marie), né le 21 octobre 1929.
Fourès (André-Jean-Paul), né le 30 octobre 1930.
Gerriet (Bernard-Norbert-Léon), né le 6 juin 1928.
Girod (Pierre-Charles-Robert), né le 16 septembre 1929.
Goin (Pierre-Raymond-Michel), né le 28 septembre 1929.
Janicot (Pierre-Eugène-François), né le 13 avril 1927.
Joint (Pierre-Frumence-Jean), né le 25 juin 1927.
Lavergne (Jacques-Marcel-Jules), né le 6 mai 1928.
Lesbats (Roger-Jean-Camille), né le 8 février 1929.
Liennard (Jean-Camille-Eugène), né le 15 mai 1932.
Lorinet (Jean-Paul-Louis), né le 13 juillet 1929.
Lussac (François-Christian-Charles), né le 16 août 1930.
Marcel (Georges), né le 22 mars 1932.
Martzloff (François-Didier), né le 9 juin 1929.
Poitevin (Georges-Philippe), né le 11 mai 1932.
Prades (Francy-Pierre), né le 11 juin 1931.
Proudhon (Joseph-Léon-Marie-Lucien), né le 14 novembre 1928.
Rebeillé (Jean-Paul), né le 26 août 1927.
Rome (Pierre-Henri-Maurice), né le 24 mai 1929.
Roy (Dominique), né le 12 mai 1930.
Saint-Jean (Roger-Bernard-Stanislas), né le 3 décembre 1928.
Saurel (Christian-Fernand-Jean), né le 24 septembre 1931.
Seux (Pierre-Joseph), né le 3 avril 1932.
Sicard (Claude-Pierre-Albert), né le 8 mars 1928.
Traverse (Jean-Pierre), né le 12 juin 1932.
Tréard (Jean-Pierre-Marie-René), né le 8 mars 1932.
Turck (Roland-Herbert-Jules), né le 25 octobre 1930.
Viollier (Jacques-Amédée), né le 29 octobre 1931.
Vitoux (Pierre-Gaston-Henri), né le 7 octobre 1928.
Wolff (Jacques-Octave-Eugène), né le 5 octobre 1929.

(Rang du 18 octobre 1952.)

Barrau (Robert), né le 26 avril 1928.
Bergeron (Jean-Joseph-Louis), né le 12 juin 1927.
Bert (Maurice-Joseph-Emile), né le 19 mars 1932.
Carmassi (Michel-Joseph-Barthélémi), né le 4 avril 1932.
Chetail (Paul-Marie-Jean-Elie), né le 28 décembre 1927.
Constantin (André-Louis-Henri), né le 8 août 1929.

Dendauw (Francis-Désiré-Alphonse-Albert), né le 30 juillet 1927.
Disson (Michel), né le 2 mars 1930.
Eynaud (Alphonse-Gabriel), né le 9 octobre 1930.
Goubin (Bernard-Charles-Alfred), né le 25 octobre 1927.
Gouin (Léopold-Marie-Adolphe), né le 18 mars 1928.
Guillot (Robert-Benoit), né le 30 octobre 1928.
Du Hamel de Milly (Jean-Yves-Xavier-Marie-Maurice), né le 3 septembre 1930.
Lanet (Robert-Emile-Victor-Laurent), né le 21 juillet 1929.
Laniray (Henri), né le 11 décembre 1931.
Laurent (René-Jules-Ferdinand), né le 3 mars 1929.
Lecomte (Claude), né le 15 février 1929.
Linossier (Claude-Denis-Léon), né le 2 novembre 1928.
Mercier (Jean-Marcel-Marius), né le 21 juin 1927.
Morin (Pierre-Michel), né le 7 mars 1930.
Nabec (Serge-Louis), né le 14 juillet 1931.
Oury (Gilbert-Bernard-Albert), né le 2 février 1932
Peano (Pierre-Marius-Jacques-Michel), né le 15 juin 1929.
Péchinot (Bernard-Jean-Eugène), né le 6 septembre 1929.
Phalip (Guy-Lucien-Pierre), né le 5 février 1932.
Rey (Guy), né le 8 mai 1932.
Ribeaucourt (Francis-Télesphore-Désiré), né le 26 février 1929.
Riobé (Paul-Guillaume), né le 23 décembre 1928.
Rouyer (Paul-Auguste), né le 8 novembre 1927.
Vincent (Roger-Lucien-Marc), né le 22 mai 1928.

(Rang du 20 octobre 1952.)

Baccelli (Guy-François-Pierre), né le 18 janvier 1928.
Bernard (Jean-Henri-René), né le 7 mars 1930.
Gauthier (Raymond-Lucien-René), né le 3 novembre 1927
Samoun (Jean-Pierre-Isaac), né le 30 juin 1928.

(Rang du 22 octobre 1952.)

Duperray (Paul), né le 18 juillet 1929.
Dutheil (Marcel-Jean), né le 27 octobre 1928.

(Rang du 24 octobre 1952.)

Guillaume (Pierre-Emile-Joseph), né le 15 octobre 1929

(Rang du 27 octobre 1952.)

Claude (Henri-Georges), né le 18 janvier 1928.
Le Rolland (Michel-Marie-Henri), né le 2 octobre 1927
Vogt (Aimé-Armand), né le 7 juin 1927.

(Rang du 28 octobre 1952.)

Capdegelle (Jean), né le 17 octobre 1927.

(Rang du 29 octobre 1952.)

Gourret (Jacques-Marius-Henri), né le 31 août 1929.

(Rang du 30 octobre 1952.)

Forrat (Francis), né le 14 décembre 1929.
Rivière (Justin-Bruno), né le 24 février 1928.

(Rang du 3 novembre 1952.)

Baudesson de Chanville d'Arc (Guy-Pierre-René), né le 25 mai 1927.
Poquillon (Marc-Hilaire-Marie), né le 1er mars 1927.
Porta (André-Jean-Gérard), né le 19 septembre 1931.

(Rang du 5 novembre 1952.)

Fesneau (François-Maurice-Albert), né le 16 mars 1928.
Mauduit (Gilbert-Isidore-Louis), né le 4 février 1930.
Zonca (Radiano-Henri-François-Vittorio), né le 10 avril 1929

(Rang du 6 novembre 1952.)

Stadler (Jacques-Raymond-Yves), né le 28 mars 1929.

(Rang du 7 novembre 1952.)

Jacob (Jean-Paul), né le 10 juillet 1928.

(Rang du 12 novembre 1952.)

Fouque (Michel-Paul-Raoul-Emile), né le 25 janvier 1928.

Tableau des désignations coloniales du 25 janvier 1953.

Les personnels ci-dessous désignés pour continuer leurs services outre-mer devront recevoir les vaccinations réglementaires et bénéficier de leur permission de départ avant la date fixée pour leur embarquement.

I. — A l'issue de cette permission, ils rejoindront leur corps et continueront à assurer leur service jusqu'à leur convocation par le commandant du D. I. T. C.

Toutefois, ceux d'entre eux qui font partie d'un détachement constitué rejoindront le lieu de rassemblement fixé à la date indiquée par le département.

D'autre part, les sous-officiers et hommes de troupe en provenance des corps d'Afrique du Nord rejoindront, à l'issue de leur permission, l'une des formations suivantes.

a) Le G. I. T. C. M. s'ils sont désignés pour l'Indochine et quel que soit le lieu de leur permission;

b) Le D. I. T. C. de Marseille s'ils sont désignés pour un territoire autre que l'Indochine et s'ils ont bénéficié de leur permission en métropole;

c) Leur corps d'origine s'ils sont désignés pour un territoire autre que l'Indochine et s'ils ont bénéficié de leur permission en Afrique du Nord.

Le commandant du D. I. T. C. doit, en tout état de cause, être informé de tout incident de nature à retarder l'embarquement du personnel précité.

II. — Leur embarquement sera assuré par les soins:

Du dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille pour les militaires devant servir dans les cadres;

Du service colonial de Bordeaux ou de Marseille, pour ceux devant servir hors cadres.

Les départs pouvant avoir lieu par voie aérienne, aussi bien que par voie maritime, il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

III. — Les demandes de concession de passage gratuit formulées par les militaires qui désirent se faire accompagner de leur famille sont à adresser, dès leur désignation coloniale:

1° Pour les militaires dans les cadres: au ministère de la France d'outre-mer (D. A. M.), section « Transports », 27, rue Oudinot, à Paris (7e);

2° Pour les militaires hors cadres: au service colonial:

De Bordeaux, 2, rue Esprit-des-Lois, pour la Côte française d'Afrique et les Antilles;

De Marseille, 38-40, boulevard de la Major, pour la Côte française des Somalis, Madagascar, le Pacifique et l'Océanie.

IV. — *a*) L'acheminement des familles sur l'Indochine est suspendu jusqu'à nouvel ordre;

b) L'acheminement des familles de militaires dans les cadres, sur l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, Madagascar, la Côte française des Somalis, les Antilles, le Pacifique, est subordonné à l'avis des commandants supérieurs des territoires intéressés.

Cet avis, demandé par le ministre de la France d'outre-mer, est favorable dans la mesure des logements disponibles.

Aucune demande à ce sujet ne doit être adressée directement aux commandants supérieurs des territoires précités.

V. — Au cas où des militaires auraient été mutés, il y aura lieu d'en aviser le dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille.

I. — POUR SERVIR EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

1° Embarquement à partir du 10 février 1953.

Pour servir dans les cadres.

Artillerie coloniale.

Lieutenant-colonel.

M. Jeger (Pierre), ministère de la France d'outre-mer, établissement central des magasins d'outre-mer (régularisation).

2° Embarquement à partir du 25 février 1953.

Pour servir hors cadres.

A. — **Infanterie coloniale.**

Capitaine.

M. Justrabo (Max), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (lieutenant au tableau d'avancement).

B. — **Service de santé colonial.**

Officier d'administration

Capitaine.

M. Beauverger (Armand), hôpital militaire 294 (lieutenant au tableau d'avancement).

3e Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — **Infanterie coloniale.**

Colonel.

M. Mathias (Pierre), compagnie d'état-major des troupes coloniales, centre d'études asiatiques et africaines.

Lieutenant-colonel.

M. Baud (François), dépôt des isolés des troupes coloniales.

Capitaines.

MM.
Cornu (Henri), 24e régiment d'infanterie coloniale.
Wastin (André), mission de liaison du commandement en chef en Extrême-Orient, service « presse et information ».

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Lievre (René), 24e régiment d'infanterie coloniale.
Chamouton (Albert), 3e régiment d'infanterie coloniale.
Hourdebaigt (Marcel), 24e régiment d'infanterie coloniale.
Muguet (Maurice), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad.
Farthouat (Maurice), 3e régiment d'infanterie coloniale.
Kerdavid (Raymond), 110e régiment d'infanterie coloniale.
Simonnet (Albert), 110e régiment d'infanterie coloniale.

B. — **Artillerie coloniale.**

Lieutenants.

MM.
Villiers-Moriame (Henri) 2/3e régiment d'artillerie coloniale.
Cattoen (Claude), 1/3e régiment d'artillerie coloniale.

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

a) Comptable

Capitaine.

M. Cazauran (Etienne), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux p. o. ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires.

b) Conducteur de travaux

Capitaine.

Daniel (Julien), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux.

D. — **Intendance coloniale.**

Officiers d'administration

Sous-lieutenants.

MM.
Dupret (Jean), école militaire d'administration.
Peyres (Léonce), école militaire d'administration.

E. — **Service de santé colonial.**

Pour servir hors cadres.

Médecin lieutenant-colonel.

M. Mahoudo (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Médecin capitaine.

M. Laborde (Claude), 2e bataillon d'infanterie coloniale.

4e Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — **Infanterie coloniale.**

Chef de bataillon.

M. Diverres (Pierre), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (capitaine au tableau d'avancement).

Capitaine.

M. Larassine (Adrien), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Bardalou (Jacques), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

B. — **Artillerie coloniale.**

Capitaines.

MM.
Abat (François), 1er régiment d'artillerie coloniale.
Cornec (Edmond), 1/8e régiment d'artillerie coloniale.

Lieutenant.

M. Petitjean (Daniel), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie.

Pour servir hors cadres.

Lieutenant.

M. Krantschenko (Stéphane), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie.

5e Embarquement à partir du 25 mai 1953.

Pour servir dans les cadres.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Dhoste (Michaël), base de transit militaire interarmées, Maroc.

Annulations de désignations outre-mer

Sont annulées les désignations pour continuer leurs services en Afrique occidentale française des officiers ci-après:

M. le capitaine d'infanterie coloniale Delcourt (Louis), du 1er régiment d'infanterie coloniale (embarquement à partir du 25 novembre 1952, *Journal officiel* du 25 septembre 1952) (régularisation).

Cet officier est désigné par ailleurs pour servir en Extrême-Orient.

M. le médecin commandant du sevice de santé des troupes coloniales Mole (Henri), du 1er régiment d'infanterie coloniale (embarquement à partir du 25 octobre 1952, *Journal officiel* du 25 août 1952) (régularisation).

II. — **POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE**

1e Embarquement à partir du 10 mars 1953.

Pour servir dans les cadres.

Infanterie coloniale.

Chef de bataillon.

M. Leclanche (Emmanuel), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

2e Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — **Infanterie coloniale.**

Lieutenants et sous-lieutenant.

MM.
Pujol (Emile), compagnie des services no 1.
Augier (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.
Pinson (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale.

B. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

Conducteur de travaux

Lieutenant.

M. Jaillet (Gabriel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux.

C. — **Intendance coloniale.**

Officier d'administration

Lieutenant et sous-lieutenant.

MM.
Voisin (Alban), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires.
Lahorgue (Robert), école militaire d'administration.

D. — **Service de santé colonial.**

Pour servir hors cadres.

a) Médecins

Commandant.

M. Jacques (René), école d'application du service de santé des troupes coloniales, détaché au secrétariat d'Etat de la France d'outre-mer (pour servir au Cameroun).

Capitaine.

M. Gautheret (Charles), 24e régiment d'infanterie coloniale.

b) Officiers d'administration

Lieutenant.

M. Courseaux (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales, ministère de la France d'outre-mer, direction du service de santé (pour servir au Cameroun).

3e Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Bloquet (Sylvain), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

B. — Service de santé colonial.

Pour servir hors cadres.

Médecin capitaine.

M. Campana (Raymond), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

III. — POUR SERVIR A MADAGASCAR

1e Embarquement à partir du 25 février 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Intendance coloniale.

Officier d'administration

Sous-lieutenant.

M. Sauret (Edouard), école militaire d'administration.

B. — Service de santé colonial.

Pour servir hors cadres.

a) Médecins

Lieutenant-colonel.

M. Nondedeu (Georges), école d'application du service de santé des troupes coloniales, détaché hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Commandant.

M. Valette (André), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

b) Officier d'administration

Lieutenant.

M. Bescond (Hervé), section mixte des infirmiers des troupes coloniales.

2e Embarquement à partir du 10 mars 1953.

Pour servir dans les cadres.

Intendance coloniale.

Officier d'administration

Sous-lieutenant.

M. Celle (Jean-Claude), école militaire d'administration.

3e Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Bourgeois (Philippe), 1er régiment d'infanterie coloniale.

B. — Artillerie coloniale.

Lieutenant.

M. Amiet (Bernard), 1/3e régiment d'artillerie coloniale.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Comptable

Capitaine.

M. Allemand (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, établissement central des magasins d'outre-mer.

4e Embarquement à partir du 10 avril 1953.

Pour servir dans les cadres.

Intendance coloniale.

Fonctionnaire

Intendant militaire de 1re classe.

M. Guyot (Fernand), 9e région militaire, intendance militaire Toulon.

5e Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Caudron de Coquereaumont (Georges), compagnie d'administration régionale n° 3.

Sous-lieutenant.

M. Salles (Pierre), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

B. — Artillerie coloniale.

Capitaine.

M. Vignesoult (Pierre), 1er régiment d'artillerie coloniale (lieutenant au tableau d'avancement).

6e Embarquement à partir du 10 mai 1953.

Pour servir dans les cadres.

Chef de musique

Lieutenant.

M. Bertrand (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale.

IV. — POUR SERVIR EN COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1e Embarquement à partir du 25 février 1953.

Pour servir dans les cadres.

Adjoint administratif des corps de troupe coloniaux.

Capitaine.

M. Dussud (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Paris.

2e Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Pour servir dans les cadres.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Cougoule (André), 4e régiment d'infanterie coloniale.

V. — POUR SERVIR AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE

1e Embarquement à partir du 25 février 1953.

Pour servir hors cadres.

Service de santé colonial.

Médecin capitaine.

M. Iehl (Henri), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

VI. — POUR SERVIR EN GUYANE

Embarquement à partir du 25 février 1953.

Service de santé colonial.

Pour servir hors cadres.

Médecin lieutenant-colonel.

M. Floch (Hervé), école d'application du service de santé des troupes coloniales, détaché institut Pasteur (hors tour, régularisation), pour servir à l'institut Pasteur.

VII. — POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT

1e Embarquement à partir du 20 janvier 1953

Artillerie coloniale.

Chef d'escadron.

M. Clavel (Charles), dépôt des isolés des troupes coloniales (régularisation).

2° Embarquement à partir du 25 janvier 1953.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Delcourt (Louis), 1er régiment d'infanterie coloniale (précédemment désigné pour l'Afrique occidentale française, n'a pas rejoint) (régularisation).

3° Embarquement à partir du 3 février 1953.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Bianconi (Maurice), 1er régiment d'infanterie coloniale (régularisation).

4° Embarquement à partir du 10 février 1953.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Guidon de Monteverde (Louis), 6e régiment de tirailleurs sénégalais « hors tour volontaire » (régularisation).

5° Embarquement à partir du 15 février 1953.

Infanterie coloniale.

Chef de bataillon.

M. Fossey-François (Albert-E.-M.-P.-I.-C.), état-major de la subdivision de Gabès et du commandement des territoires du Sud tunisien « hors tour volontaire » (régularisation).

6° Embarquement à partir du 20 février 1953.

Infanterie coloniale.

Lieutenant-colonel.

M. Dives (Emile), compagnie d'état-major des troupes coloniales, section d'études et d'information des troupes coloniales « hors tour volontaire » (régularisation).

7° Embarquement à partir du 25 février 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Lieutenants-colonels.

MM.

Sockeel (Jacques), E. M. P. I. C., état-major combiné des Forces armées, hors tour, volontaire (régularisation).

Le Toulier (Edouard), dépôt des isolés des troupes coloniales. (Chef de bataillon au tableau d'avancement.)

B. — **Intendance coloniale.**

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Sous-lieutenants.

MM.

Rapin (Jules), école militaire d'administration.

Engasser (Maurice), école militaire d'administration.

8° Embarquement à partir du 10 mars 1953.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Campistron (Jean), école spéciale militaire inter armes.

9° Embarquement à partir du 15 mars 1953.

Infanterie coloniale.

Lieutenant-colonel.

M. Mounie (Maurice), dépôt des isolés des troupes coloniales. (Chef de bataillon au tableau d'avancement.)

Chef de bataillon.

M. Loyer (Roger), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5. Transmissions.

10° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Chefs de bataillon.

MM.

Valliet (Raymond), E. M. P. I. C., ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. (Capitaine au tableau d'avancement.)

Potack (Valentin), compagnie des services n° 1. (Capitaine au tableau d'avancement.)

Capitaines.

MM.

Ellie (Marie), 21e régiment d'infanterie coloniale.

Le Monies de Sagazan (Hubert), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Ponsard (Louis), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Jambon (Roland), compagnie d'administration régionale n° 2.

Lamarre (Pierre), 110e régiment d'infanterie coloniale.

Aubert (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Huron (Antoine), 110e régiment d'infanterie coloniale.

Marescaux (Jules), 2e bataillon d'infanterie coloniale.

Joubin (Philippe), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, hors tour, volontaire (régularisation).

Marchal (Fernand), 1er régiment d'infanterie coloniale, hors tour, volontaire (régularisation).

B. — **Artillerie coloniale.**

Capitaine.

M. Delignat (Roger), 1/11e régiment d'artillerie coloniale.

Lieutenants.

MM.

Brisbarre (Marcel), 1/8e régiment d'artillerie coloniale (titre S. M. B. C. Auto Chars).

Hennequin (Pierre), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, hors tour, volontaire (régularisation).

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLE

Capitaine.

M. Bonneau (Raymond), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires, établissement central des magasins d'outre-mer.

D. — **Intendance coloniale.**

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Capitaine.

M. Quencez (Paul), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires, intendance de la France d'outre-mer, Marseille.

E. — **Service de santé colonial.**

MÉDECINS

Colonel.

M. Dejou (Louis), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Commandants.

MM.

Martin (Maurice), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Lestrade (Pierre), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Bouchard (Gilbert), école d'application du service de santé des troupes coloniales, détaché au ministère de la santé publique et de la population.

Capitaine.

M. Guicheney (Albert), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

11° Embarquement à partir du 10 avril 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Chef de bataillon.

M. Domens (René), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

B. — **Intendance coloniale.**

FONCTIONNAIRE

Intendant militaire de 2e classe.

M. Albatro (Alexandre), intendance de la France d'outre-mer, Marseille.

12° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Chefs de bataillon.

MM.

Bouchart (Gustave), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

Bonnard (Georges), dépôt des isolés des troupes coloniales (capitaine au tableau d'avancement) hors tour volontaire (régularisation).

Capitaine.

M. Colonna (Ange), E. M. P. I. C., état-major de la subdivision de Gabès et du commandement des territoires Sud-Tunisiens.

Lieutenants.

MM.
Brossillon (Emile), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.
Seynaeve (André), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

B. — Service de santé colonial.

Médecin commandant.

M. Delahousse (Jacques), école d'application du service de santé des troupes coloniales.

13e Embarquement à partir du 25 mai 1953.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Muraccioli (Joseph), 3e régiment de tirailleurs sénégalais « blindé ».

14e Embarquement à partir du 1er juin 1953.

Artillerie coloniale.

Capitaine.

M. Aubry (René), école d'application d'artillerie, hors tour volontaire (régularisation).

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

I. — POUR SERVIR EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Pour servir dans les cadres.

1e Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudants-chefs.

Delsanti (Jules), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. C. S.
Morau (Roger), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Corazzini (Joseph), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.

Adjudants.

Ronvaux (Marcel), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.
Coudassot (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.
Grimaldi (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. C. S.
Güder (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Germani (Antoine), 4e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme
Fallot (Maurice), 21e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.
Ehrhardt (Marcel), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, B. E. de comptabilité.
Corre (Joseph), 2e bataillon d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Athiel (Marcel), 21e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité.
Derre (Victor), 4e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Wloczysiak (Thaddée), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Bloud (Raymond), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.
Perlin (Ferdinand), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 de comptabilité, B. E. d'arme.
Delprat (René), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Hazard (Jean), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, B. C. S
Mahe (Robert), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité.
Konate Moussa, 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Jan (Eugène), dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T. 2 de comptabilité.
Deruette (Marcel), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme.
Cocheteux (Amédée), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 de l'arme blindée.
Leclere (Jacques), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité.
De Rosario (Raymond), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité.
Gerard (Pierre), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Epaud (Eugène), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Chevalier (Edouard), 3e régiment d'infanterie coloniale, 221/Trans.
Le Corre (Marcel), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 2/Trans.
Papinot (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale, 251/Trans.
Filleron (André), compagnie de quartier général 5e, C. A. T. 2 d'arme.
Lemoan (Jean), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Bonpapa Djiarayalou, 1er régiment d'infanterie coloniale, 151/Trans.
Caffin (Raoul), 1er régiment d'infanterie coloniale, non certifié.
Zicot (Jacques), 3e régiment d'infanterie coloniale, non certifié.
Codaccioni (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.
Guiligomarc'h (Corentin), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Moreau (Jean), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme.
Morinet (Juan), annexe autonome de Paris du dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'arme.
Gibert (Albert), 21e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Derivière (Alfred), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme.
Blaise (Marcel), groupement régional d'exploitation des transmissions no 9, C. A. T. 2 d'arme.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1er bataillon du régiment de marche du Tchad: vingt-sept hommes de troupe (1).

a) Musiciens

Sergents.

Teneau (Pierre), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.
Patou (France), 1er régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.
M'Bengue Massamba, 21e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

b) Parachutistes coloniaux

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes: dix hommes de troupe.

c) Spécialistes blindés coloniaux

Adjudant.

Marcos (Faustin), régiment colonial de chasseurs de chars, B. E. d'arme.

Sergents-chefs.

Roux (Gilbert), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, B. E. d'arme.
Hervo (Lucien), régiment colonial de chasseurs de chars, B. E. de l'arme blindée.
Parrenin (René), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 de comptabilité.

Sergents.

Bobin (Robert), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 d'arme.
Gaeckler (René), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 d'arme.
Dordain (J.-Louis), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 de l'arme blindée.
Rostang (Emile), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. E. de l'arme blindée.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Régiment colonial de chasseurs de chars: trois hommes de troupe.

d) Télégraphistes coloniaux

Sergent-chef.

Valois (Michel), centre colonial d'instruction des transmissions, B. E. technique radio.

Sergent.

Cueff (Yves), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes, 251/Trans.
Boucher (Roger), groupement régional d'exploitation des transmissions no 5, 221/Trans.
Liegard (Robert), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, 291/Trans.
André (Gérard), groupement régional d'exploitation des transmissions no 9, 293/Trans.

(1) Vacances réservées à des engagés et rengagés au titre de l'Afrique occidentale française.

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Philippe (François), 1/8e régiment d'artillerie coloniale, B. E. Auto.
Collier (André), 1er régiment d'artillerie coloniale, B. C. S.

Adjudant.

Regner (Jean), 1/11e régiment d'artillerie coloniale, B. S. d'arme.

Maréchal des logis-major et maréchaux des logis chefs.

Pierson (François), 158e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Dasquet (Henri), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Jaeger (Luce), 1/8e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme.
Auvergne (Gustave), 1/3e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme.
Wiltner (Antoine), 1/8e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'engins blindés.
Lemarchand (Alfred), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme.
Labe (Camille), dépôt des isolés des troupes coloniales, B. E./Trans.

Maréchaux des logis.

Long (Gilbert), 1/2e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme.
Quignon (André), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Schurmann (Pieter), 1er régiment d'artillerie coloniale, 251/Trans.
Lange-Daniel (Louis), 1er régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Barret (Jean), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité.
Langlois (Pierre), 1/11e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Cerutti (César), 1er régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Parisot (Albert), 1/2e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Dugardin (René), 158e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale, C. A. T. 2 d'arme.
Beriand (Gérard), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 d'arme.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1/3e régiment d'artillerie coloniale: dix-neuf hommes de troupe (1).

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

AUTOS-CHARS

Maréchal des logis-major.

Le Dirach (Lucien), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. Auto.

Armement et optique.

Maréchal des logis.

Warme (Gilbert), établissement central des magasins d'outre-mer-Saint-Denis (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. du matériel, spécialiste parachute.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Adjudant-chef.

Frader (Yves), section d'études et d'informations des troupes coloniales, antenne de Lorient (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de charron.

Maréchal des logis.

Tavard (Georges), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de forgeron.

CONSTRUCTIONS

Maréchal des logis.

Thomas (André), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. d'engins mécaniques.

(1) Vacances réservées à des engagés et rengagés au titre de l'Afrique occidentale française.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux:
Branche « Comptables »: deux hommes de troupe.
Branche « Autos-chars »: cinq hommes de troupe.
Branche « Ateliers généraux »: un homme de troupe (1).
Branche « Constructions »: cinq hommes de troupe (2).

D. — **Agents des corps de troupe coloniaux.**

Sergent-major.

Tros (Raymond), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9, B. E. de comptabilité.

E. — **Chancellerie coloniale.**

Sergent-chef.

Fieffé (Jean), direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), C. A. T. 2 de chancellerie.

F. — **Intendance coloniale.**

Adjudant.

Guibert (Pierre), direction de l'intendance de la 3e région militaire, B. E. exploitation.

Sergent-major et sergent-chef.

Bohic (Jean), service administratif de la direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. S. bureaux.
Bois (Jean), centre territorial secondaire d'administration et de comptabilité, B. E. bureaux.

Sergent.

Le Galudec (Jean), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), C. A. T. 2 bureaux.

DÉSIGNATION NUMÉRIQUE

Section des commis et ouvriers d'administration coloniaux: un homme de troupe.

2e Embarquement à partir du 25 avril 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudant.

Ferrandiz (Joseph), 15e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme.

Sergent-major et sergents-chefs.

Bonsignour (Jules), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.
Maton (Georges), 15e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. de comptabilité.
Enderlin (Robert), 13e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.
Scaerou (Pierre), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme, C. A. T. 2 de comptabilité.
Edelmann (Charles), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Minier (Charles), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité.
Cuinet (Michel), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudant.

Laurent (Henri), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, B. E. d'arme.

Maréchaux des logis.

Fouche (Marc), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, C. A. T. 2 d'arme.
Crelin (Robert), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, 251 trans.

(1) Vacance réservée à un engagé au titre de l'Afrique occidentale française.
(2) Vacances réservées à des engagés et rengagés au titre de l'Afrique occidentale française.

C. — **Agents des corps de troupe coloniaux.**

Sergent-major.

Mifsud (Joseph), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, B. E. de comptabilité.

Pour servir « hors cadres ».

1° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Service de santé colonial.

Sergent-major et sergent-chef.

N'Daw (François), compagnie d'état-major des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier.

Duquerroy (Edouard), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier.

Sergents.

Cavarle (Alain), annexe autonome de Paris du dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier.

Bardet (Roger), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier.

Galey (Robert), hôpital militaire n° 291, C. A. T. 2 d'infirmier.

2° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Service de santé colonial.

Sergent.

Fong Tak (René), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, C. A. T. 2 d'infirmier.

II. — **POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE**

Pour servir dans les cadres.

1° Embarquement à partir du 10 mars 1953.

Chancellerie coloniale.

Adjudant-chef.

Moisan (Pierre), direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. S. de chancellerie.

2° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1er bataillon du régiment de marche du Tchad: trois hommes de troupe (1).

a) SPÉCIALISTES BLINDÉS COLONIAUX

Sergent-chef.

Jacquot (Jean), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 d'arme.

b) TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Sergent chef.

Tardi (Paul), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9, 251/Trans.

Sergent.

Blaise (Marcel), régiment colonial de chasseurs de chars, B. E. exploitation radio.

B. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLES

Maréchal des logis chef.

Ernotte (Jacques), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de comptabilité.

Maréchal des logis.

Guinchard (Camille), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de comptabilité.

(1) Vacances réservées à des engagés et rengagés au titre de l'Afrique équatoriale française.

AUTOS-CHARS

Maréchal des logis-major.

Bernard (Bernard), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. auto.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis-major et maréchal des logis chef.

Millet (Alfred), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. d'ouvrier à bois.

Hery (Roland), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. de mécanique générale.

CONSTRUCTIONS

Maréchal des logis-major.

Texier (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. d'engins mécaniques.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux:
Branche « Comptables »: un homme de troupe.
Branche « Autos-chars »: trois hommes de troupe.
Branche « Ateliers généraux »: un homme de troupe (1).
Branche « Constructions »: trois hommes de troupe.

C. — **Intendance coloniale.**

Adjudants-chefs.

Fillon (Eugène), service administratif de la direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. S./bureaux.

Gillot (Marcel), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. S./bureaux.

3° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Intendance coloniale.

TAILLEUR

Sergent.

Barzes (Robert), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, brevet de maître ouvrier spécialiste tailleur.

Pour servir hors cadres.

1° Embarquement à partir du 25 février 1953.

Service de santé colonial.

Sergent.

Billerey (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C.A.T. 2 de secrétaire comptable.

2° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Service de santé colonial.

Adjudant-chef.

Le Coz (Hervé), école d'application du service de santé des troupes coloniales, B. E. d'infirmier

Sergents-chefs.

Chambon (Georges), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C.A.T.2 d'infirmier.

Nicholas (André), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C.A.T.2 d'infirmier.

Sergent.

Diallo Mamadou, hôpital militaire n° 291, C.A.T.2 d'infirmier.

3° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Service de santé colonial.

Sergent-major.

Bajador (Pierre), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C.A.T.2 d'infirmier.

Sergent.

Pasqui (René), hôpital militaire n° 291, C.A.T.2 d'infirmier.

(1) Vacance réservée à un engagé au titre de l'Afrique équatoriale française.

III — **POUR SERVIR A MADAGASCAR**

Pour servir dans les cadres.

Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudant.

Martin (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.

Sergent-major et sergent-chef.

Sautel (Denis), 21e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Aguillon (André), compagnie d'état-major des troupes coloniales (détaché à l'école militaire d'escrime et de sports de combat d'Antibes, B. 1 de moniteur d'éducation physique militaire).

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1er bataillon du régiment de marche du Tchad: trente-cinq hommes de troupe (1).

a) MUSICIENS

Sergent-chef.

Wallet (Pierre), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. E. de sous-chef de fanfare.

Sergents.

Jacot (Louis), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Clerc (René), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Gautheret (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Rajaonarivelo (Pierre), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 de musicien.

Caporaux-chefs.

Bruckeiser (Claude), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Petitjean (André), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 de musicien.

Caporaux.

Minair (Aimé), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Blandinières (Raymond), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Boutte (Pierre), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Gouirand (Lucien), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

Soldats.

Cuila (Ceslaw), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 1 de musicien.

Delassus (Guy), 1er régiment d'infanterie coloniale, non certifié.

Delaye (Emile), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 1 de musicien.

Jolibois (Roland), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de musicien.

b) SPÉCIALISTES BLINDÉS COLONIAUX

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Régiment colonial de chasseurs de chars: deux hommes de troupe.

c) TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Sergent-chef.

Morat (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, B. E. exploitation radio.

Sergents.

Cornil (Pierre), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, B. S. technique fil.

Lardinois (Maurice), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 2, C. A. T. 2 technique fil.

(1) Vacances réservées à des engagés et rengagés au titre de Madagascar-Réunion.

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudant.

Vicaire (Michel), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, B. C. S.

Maréchal des logis chef.

Escotte (Robert), centre colonial d'instruction des transmissions, 251/Trans.

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

AUTOS-CHARS

Adjudant.

Breut (Pierre), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. S. auto.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchal des logis.

Denolf (Georges), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. d'artificier.

CONSTRUCTIONS

Maréchaux des logis.

Duchene (Pierre), établissement central des magasins d'outre-mer, Saint-Denis (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. d'engins mécaniques.

Barthaud (Raymond), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 d'engins mécaniques.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux:
Branche « Comptables »: un homme de troupe.
Branche « Autos-chars »: trois hommes de troupe (1).
Branche « Ateliers généraux »: un homme de troupe (2).
Branche « Constructions »: un homme de troupe (2).

D. — **Agents des corps de troupe coloniaux.**

Adjudant.

Grimaldi (Auguste), 21e régiment d'infanterie coloniale, B. E. de comptabilité.

E. — **Intendance coloniale.**

Adjudants-chefs.

Berthier (Jean), intendance de la France d'outre-mer à Marseille, B. E. bureaux.

Lemeur (Jean), intendance de la France d'outre-mer à Marseille, B. E. exploitation.

Pour servir hors cadres.

1° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Service de santé colonial.

Sergent-chef.

Machetti (Paul), école d'application du service de santé des troupes coloniales, B. E. de secrétaire comptable.

Sergent.

Huet (Lucien), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier.

2° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Service de santé colonial.

Sergent-chef.

Delbroc (Richard), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C. A. T. 2 de secrétaire comptable.

Sergents.

Courchet (Robert), hôpital militaire n° 294, C. A. T. 2 de secrétaire comptable.

Royo (Roger), école d'application du service de santé des troupes coloniales, C. A. T. 2 de secrétaire comptable.

(1) Dont une vacance réservée à un engagé au titre de Madagascar-Réunion.
(2) Vacance réservée à un engagé au titre de Madagascar-Réunion.

IV. — POUR SERVIR A LA REUNION

Pour servir dans les cadres.

Embarquement à partir du 25 mars 1953.

Intendance coloniale.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Section des commis et ouvriers d'administration coloniaux: un homme de troupe.

V. — POUR SERVIR EN COTE FRANCAISE DES SOMALIS

Pour servir dans les cadres.

1° Embarquement à partir du 25 février 1953.

Service de santé colonial.

Adjudant-chef.

Herraye (Dominique), école d'application du service de santé des troupes coloniales, B. E. d'infirmier.

2° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Sergent-chef.

Pannier (Maurice), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

B. — Télégraphistes coloniaux.

Sergent-chef.

Munier (André), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes, 25i trans.

C. — Artillerie coloniale.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1er régiment d'artillerie coloniale: deux hommes de troupe.
12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale: un homme de troupe.

D. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

AUTOS-CHARS

Maréchal des logis.

Fraschilla (Henri), 9e bataillon moyen de réserve générale, C. A. T. 2 auto.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchal des logis chef.

Bou Aniche (Simon), 458e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale, B. E. d'électromécanicien de D. C. A.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis.

Bruyant (André), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. d'ouvrier à bois.

CONSTRUCTIONS

Adjudant.

Martin (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux (détaché au centre de documentation coloniale de Colmar), B. E. de surveillant de travaux.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux:
Branche « Autos-chars »: trois hommes de troupe.
Branche « Constructions »: un homme de troupe.

3° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Artillerie coloniale.

DÉSIGNATION NUMÉRIQUE

Régiment d'artillerie coloniale de Tunisie: un homme de troupe.

VI. — POUR SERVIR AUX ANTILLES

Pour servir dans les cadres.

1° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudant-chef.

Menahes (Paul), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, B. C. S.

Adjudant.

Stephan (André), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Sergent.

Colinat (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.

B. — Musiciens.

Soldat.

Menard (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale, non certifié.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

CONSTRUCTIONS

Adjudant-chef.

Marel (Edmond), direction des travaux de la 1re région militaire, Paris (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de surveillant de travaux.

2° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudant.

Loriod (Louis), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Colin (Marcel), 13e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité.
Descuns (Louis), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité.
Varenne (Georges), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme.

MUSICIENS

Sergent-chef.

Rousseaux (Gaston), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. de sous-chef de fanfare.

VII. — POUR SERVIR AU PACIFIQUE

Pour servir dans les cadres.

1° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — Infanterie coloniale.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1er régiment d'infanterie coloniale: un homme de troupe (1).
4e régiment d'infanterie coloniale: un homme de troupe (1).
110e régiment d'infanterie coloniale: un homme de troupe (1).
Groupement d'instruction et de transit colonial en métropole: un homme de troupe (1).

B. — Artillerie coloniale.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

1er régiment d'artillerie coloniale: deux hommes de troupe (2).
1/11e régiment d'artillerie coloniale: un homme de troupe (2).

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis.

Labois (Henri), établissement central des magasins d'outre-mer Saint-Denis (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de mécanique générale.

DÉSIGNATIONS NUMÉRIQUES

Groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux:
Branche « Autos-chars »: trois hommes de troupe.
Branche « Constructions »: un homme de troupe.

2° Embarquement à partir du 25 avril 1953.

Infanterie coloniale.

DÉSIGNATION NUMÉRIQUE

3e régiment de tirailleurs sénégalais: un homme de troupe (1).

(1) Vacance réservée à un soldat non titulaire d'un C. A. T. 1 ou C. A. T. 2.
(2) Vacances réservées à des canonniers non titulaires d'un C. A. T. 1 ou C. A. T. 2.

VIII. — **POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT**

1° Embarquement à partir du 25 février 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Sergent-chef.

Ngoc (Léon), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. E. de comptabilité.

Sergents.

Fourre (Michel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

Collas (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 de comptabilité.

Simon (Hubert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

Perchey (Louis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, non certifié.

B. — **Artillerie coloniale.**

Maréchal des logis.

Perez (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

C. — **Intendance coloniale.**

Sergent.

Fonteix (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 bureaux.

2° Embarquement à partir du 25 mars 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Geldreich (René), 110e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.

Favre (Camille), annexe autonome de Paris du dépôt des isolés des troupes coloniales, B. S. de comptabilité.

Adjudants.

Fabreguettes (Pierre), section d'études et d'informations des troupes coloniales, recrutement de Toulouse, rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. E. d'arme.

Helderle (Alfred), 110e régiment d'infanterie coloniale, B. C. S.

Bertoncini (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, B. C. S.

Sergent-major et sergents-chefs.

Eckhout (Joseph), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme.

Taera Taéro-Marama, 3e régiment d'infanterie coloniale, 151 trans.

Dupont (Marcel), 2e bataillon d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Collet (Jean), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Seres (Antoine), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Churin (Bernard), 3e régiment d'infanterie coloniale, non certifié.

Minh (Bertin), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Lennon (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Perier (Didier), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Sacchi (Ange), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Bichemin (Charles), 21e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Maraetefau (Henri), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Andreani (Henri), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Cauvin (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

Paulin (Pierre), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

Leux (Henri), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, 161 trans.

Roger (Paul), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 trans.

Angiolini Aouzillio, dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'arme.

Antoine (Louis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 1 d'arme.

Chateau (Maurice), 110e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.

a) Spécialistes blindés coloniaux

Adjudant-chef.

Burger (Paul), régiment colonial de chasseurs de chars, B. E. de l'arme blindée.

Sergents.

Cochennec (Lucien), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 de l'arme blindée.

Copin (Robert), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 de l'arme blindée.

Voisenet (Jacques), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme.

Schneider (Charles), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme.

b) Télégraphistes coloniaux

Sergent-chef.

Davin (Jean), centre colonial d'instruction des transmissions, B. E. exploitation radio.

Sergents.

Husson (Gérard), centre colonial d'instruction des transmissions, 232 trans.

Piozin (Christian), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, 231 trans.

Ducrot (Gérard), centre colonial d'instruction des transmissions, 251 trans.

Varlin (Brice), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, B. E. exploitation radio.

Simon (Yves), centre colonial d'instruction des transmissions, 251 trans.

George (Michel), centre colonial d'instruction des transmissions, 293 trans.

Roques (Fernand), 21e régiment d'infanterie coloniale, 351 trans.

Dumesnil (Michel), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, 295 trans.

Marion (Jean), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 1 exploitation radio.

Garnier (Robert), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9, C. A. T. 2 exploitation radio.

Lecomte (Charles), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9, B. E. exploitation radio.

Olivier (Yvan), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, 231 trans.

Taveneau (Joseph), centre colonial d'instruction des transmissions, 212 trans.

Duboisse (Albert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, 251 trans.

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Pommies (André), cours pratique de tir antiaérien, B. S. de détection électro-mécanique.

Munier (Roger), section d'études et d'informations des troupes coloniales, centre de documentation colonial de Nancy (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. E. d'arme.

Adjudant.

Salvet (Jacques), école de formation d'officiers d'active, Coetquidan, B. E. d'arme.

Maréchal des logis-major et maréchal des logis chef.

Penaud (Fernand), 1/11e régiment d'artillerie coloniale, B. E. de comptabilité.

Fournial (Jacques), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, B. E. auto.

Maréchaux des logis.

Pochard (Maurice), 1/2e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Le Grand (Gilbert), 110e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme.

Mirzica (Romanette), 1/2e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Garnier (Joseph), 1/11e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme.

Garrigou (Maurice), établissement central des magasins d'outre-mer, Saint-Denis (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), C. A. T. 2 du matériel, spécialiste parachute.

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLES

Maréchaux des logis.

Le Diraison (Pierre), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de comptabilité.

Decellas (Jean-Louis), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de comptabilité.

AUTOS-CHARS

Maréchaux des logis-majors.

Demin (Bruno), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, B. E. auto.

Baillard (Robert), 58e compagnie de réparations divisionnaire, B. E. auto.

Maréchal des logis.

Cayla (Georges), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 auto.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchal des logis-major et maréchaux des logis chefs.

Pathey (Philippe), établissement des magasins d'outre-mer, Marseille (rattaché pour administration au 4e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'artificier).

Roux (Gérard), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. de mécanicien d'artillerie.

Fabre (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. E. d'artificier.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis.

Noël (Fernand), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de sellier-bourrelier.

CONSTRUCTIONS

Maréchaux des logis.

Laronche (Charles), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de peintre.

Wilhelm (Joseph), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de peintre.

D. — **Agents des corps de troupe coloniaux.**

Adjudant-chef.

Chauvin (Francis), centre colonial d'instruction des transmissions, B. S. de comptabilité.

Adjudant.

Salette (Albert), compagnie administrative régionale n° 8, B. S. de comptabilité.

Sergent-major.

Claudon (Henri), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. S. de comptabilité.

E. — **Chancellerie coloniale.**

Sergent-major.

Laplagne (Jean), section d'études et d'informations des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de chancellerie.

Sergent.

Denaud (Louis), 58e compagnie de quartier général, B. E. de chancellerie.

F. — **Intendance coloniale.**

Sergents-chefs.

Guillaume (Albert), centre de comptabilité des troupes coloniales en métropole, B. E. bureaux.

Cusset (Constant), centre de comptabilité des troupes coloniales en métropole, B. E de comptabilité.

G. — **Service de santé colonial.**

Adjudant.

Diop Bassirou, école d'application du service de santé des troupes coloniales, B. E. d'infirmier.

Sergents.

Weiss (Pierre), base de transit militaire interarmes de Bordeaux, C. A. T. 2 d'infirmier.

Dubreuil (Jean), annexe autonome de Paris, du dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier.

3e Embarquement à partir du 25 avril 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudant-chef.

Richez (Pierre), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme.

Sergent-chef.

Chanon (René), 15e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Dechaume (Robert), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.

Calot (Pierre), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme.

Lepichon (André), 13e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité.

B. — **Artillerie coloniale.**

Maréchal des logis chef.

Lenilias (Théodore), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, B. E. d'arme.

Maréchal des logis.

Marzani (Maurice), 1/7e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité.

C. — **Intendance coloniale.**

Adjudant-chef.

Castres (Fernand), 32e section des commis et ouvriers d'administration, à Meknès, B. E. exploitation.

4° *Sous-officiers de carrière autorisés à servir en situation d'activité au titre de l'Extrême-Orient ou sous-officiers rengagés au titre de ce territoire et qui doivent obligatoirement être dirigés sur l'Indochine dans un délai maximum de trois mois après leur incorporation ou la signature du contrat, par les soins du colonel, commandant le dépôt des isolés des troupes coloniales de Marseille.*

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants.

Hillembrand (Paul), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Walter (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Chiavarini (Jean), annexe autonome de Paris, du dépôt des isolés des troupes coloniales.

Sergent-chef.

Joyeux (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Sergents.

Algier (René), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad.

Baccon (Alfred), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Compere (André), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Epaule (Emile), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Gourdeau (César), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Rivoal (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale.

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudant-chef.

Thiery (Marc), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Adjudants.

Klein (Louis), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux.

Lowenbruck (Léon), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Maréchal des logis-major et maréchal des logis chef.

Gaudray (Albert), 1/2e régiment d'artillerie coloniale.

Geronimi (François), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux.

Maréchal des logis.

Bestaven (Jean), 1/2e régiment d'artillerie coloniale.

C. — **Agents des corps de troupe coloniaux.**

Sergent-major.

Kebe Maroleau (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 de comptabilité.

ASSISTANTES SOCIALES DE L'ACTION SOCIALE DES FORCES TERRESTRES D'OUTRE-MER

Pour servir en Indochine.

Embarquement à partir du 10 février 1953.

Mlle Barlier (Germaine), assistante sociale chef, 3e échelon.

Mlle Guerin (Agnès-Marie), assistante sociale, 1e échelle, 4e échelon.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Ouverture de l'aérodrome public de Beaune (Côte-d'Or).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1921 relative à la navigation aérienne;

Vu l'arrêté du 6 février 1947 relatif à l'ouverture des aérodromes publics et à l'agrément des aérodromes privés, modifié par l'arrêté du 28 février 1948;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 26 décembre 1952,

Arrête:

Art. 1er. — A dater de la publication du présent arrêté, les dispositions de l'arrêté du 6 février 1947 sont, en ce qui concerne l'aérodrome public de Beaune (Côte-d'Or), modifiées comme suit:

« Cet aérodrome, non gardienné, défini par la notice technique ci-annexée, est rayé de la liste n° 3 *b* de l'arrêté du 6 février 1947 et inscrit sur la liste n° 2 *c* de ce même arrêté comme étant ouvert exclusivement aux appareils lents et légers qui y sont basés. »

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1953.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation:

Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,

RENÉ LEMAIRE.

Ouverture d'un concours pour l'accès au grade d'officier d'administration de 2e classe de l'inscription maritime.

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu le décret n° 46-1104 du 18 mars 1946 portant rétablissement du corps des officiers d'administration de l'inscription maritime et notamment son article 3,

Arrête:

Art. 1er. — Un concours pour l'accès au grade d'officier d'administration de 2e classe de l'inscription maritime s'ouvrira le mardi 7 avril 1953 au siège de chaque direction de l'inscription maritime ainsi qu'à Fort-de-France et à Saint-Denis-de-la-Réunion.

Le nombre de places mises au concours est fixé à deux.

La liste des inscriptions sera close le 22 mars 1953.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et des gens de mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 1953.

Pour le secrétaire d'Etat à la marine marchande et par délégation,

Le secrétaire général de la marine marchande,

RENÉ COURAU.

Administration centrale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 janvier 1953:

Page 519, avant-dernière ligne, au lieu de: « Van ben Besselaer », lire: « Van den Besselaer ».

Page 550, 21e ligne, au lieu de « Mlle Cury », lire: « Mlle Oury »

Aviation civile et commerciale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 janvier 1953: page 550, 2e colonne, B. Contrôleurs principaux de la navigation aérienne de 1er échelon, 2e ligne, Perrocheau, au lieu de: « Joseph », lire: « Philippe »; 6e ligne, Camoin (Eugène), services militaires restant à utiliser, au lieu de: « 2 ans 1 jour », lire: « 2 ans 6 jours »; 12e ligne, dernier nom, au lieu de: « Gregona », lire: « Gregogna »; Avancement d'échelon, de 2e échelon, 4e ligne, services militaires restant à utiliser, au lieu de: « 1 jour », lire: « 6 jours »; 5e ligne, Perrocheau, au lieu de: « Joseph », lire: « Philippe ».

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 10 janvier 1953, M. Stahl, inspecteur général des ponts et chaussées, a été chargé à compter du 10 janvier 1953 de l'intérim des fonctions de directeur du laboratoire central des ponts et chaussées, précédemment confié à M. Fischer, inspecteur général des ponts et chaussées, dont l'intérim prend fin à la même date.

Par arrêté en date du 15 janvier 1953, M. Le Franc, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, précédemment chargé de l'arrondissement Ouest du service ordinaire des ponts et chaussées du département de la Haute-Vienne, a été affecté à compter du 1er décembre 1952 dans le même département, à l'arrondissement Est, auquel sont provisoirement rattachées les subdivisions de Châteauponsac et de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Par arrêté en date du 15 janvier 1953, M. Ginioux, ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1re classe, chargé de l'arrondissement des contrôles du département de la Haute-Vienne, a été, en sus de ses attributions actuelles, chargé, à compter du 1er décembre 1952, par intérim, de l'arrondissement Ouest de ce département (à l'exception des subdivisions de Châteauponsac et de Saint-Sulpice-les-Feuilles).

Régisseurs d'avances.

Par arrêté en date du 15 janvier 1953, Mme Boivineau (Denise), agent contractuel, est nommée régisseur d'avances auprès de l'école nationale de l'aviation civile, en remplacement de M. Lemaître (Fernand), admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 15 janvier 1953.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Délégations de signature.

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général de la comptabilité publique;

Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu les décrets des 8 et 10 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 14 janvier 1953 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'agriculture;

Vu l'arrêté du 14 janvier 1953 chargeant le secrétaire d'Etat de la direction des affaires professionnelles et sociales,

Arrête:

Art. 1er. — M. René Larchevêque, directeur des affaires professionnelles et sociales, est autorisé à signer, au nom du secrétaire d'Etat à l'agriculture, les engagements de dépenses jusqu'à la somme de 300.000 F, ainsi que toutes ordonnances de payement sans limitation de leur montant, les lettres d'avis et extraits d'ordonnances, les ordres de recettes, titres de perception et toutes pièces comptables concernant le budget annexe des prestations familiales agricoles.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Larchevêque, MM. les administrateurs civils Jacques Charrier, sous-directeur de la mutualité agricole, et Gilbert Constant, chef de bureau des prestations familiales agricoles, sont autorisés à signer, au nom du secrétaire d'Etat à l'agriculture, les documents indiqués ci-dessus.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 janvier 1953.

GUY PETIT.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Etat-major particulier du ministre de la France d'outre-mer et délégation de signature.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels et le décret du 21 avril 1951 le modifiant;

Vu le décret du 23 juillet 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature par arrêté,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés à l'état-major particulier du ministre de la France d'outre-mer :

Chef de l'état-major particulier.

M. le colonel Gabriel-Raymond Vernet, de l'artillerie coloniale.

Chargés de mission.

M. le chef de bataillon Georges Rouy, de l'infanterie coloniale.

M. le lieutenant René Javelaud, de l'infanterie coloniale.

Aide de camp.

M. le capitaine Sekou Kone, de l'infanterie coloniale.

Art. 2. — Délégation permanente est donnée à M. le colonel Vernet à l'effet de signer, au nom du ministre de la France d'outre-mer, tous arrêtés, actes ou décisions concernant les affaires militaires et de défense nationale, à l'exclusion des décrets.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1953.

LOUIS JACQUINOT.

Liste complémentaire des candidats autorisés à se présenter aux épreuves écrites de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (deuxième session).

Par arrêté du 22 janvier 1953, sont autorisés à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (deuxième session 1952) :

MM. Lota (Ernest), Maximilien (Marie-Joseph), Multedo (Dominique), Musso (Dominique), Pierrugues (Georges), Pompiere (Léon), Ramangasoavina (Alfred), Tatu (Pierre), Teli (Roger), Valcin (Victor).

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Approbation des statuts de sociétés mutualistes.

Par arrêtés du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 21 janvier 1953, ont été approuvés les statuts des sociétés mutualistes ci-après :

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Société mutualiste de la S. P. I., n° 75-1655, à Paris (16e), 27, rue Nicolo.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

L'Espérance, n° 85-412, à Barbâtre.

Fusion de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 21 janvier 1953, a été approuvée la fusion des sociétés mutualistes dites : La Concordia, n° 2-229, à Verneuil-sur-Serre;

La Mutualité familiale, n° 2-253, à Morliers, avec la société mutualiste dite La Mutuelle marloise, n° 2-91, à Marle.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 21 janvier 1953, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Colonie espagnole, n° 34-631, à Murviel-lès-Béziers, avec la société mutualiste dite La Familiale, n° 34-680, à Murviel-lès-Béziers.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Remise de débet.

Par arrêté du ministre des postes, télégraphes et téléphones et du secrétaire d'Etat aux finances en date du 13 janvier 1953, il est fait remise à M. Bazireau, ancien receveur à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), sous réserve d'un nouveau versement de 3.000 F net d'intérêts, de la somme, dont à la date du présent arrêté, il demeure redevable envers le Trésor sur un débet de 114.200 F constaté par décision du 7 février 1945.

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 17 janvier 1953, il est accordé au ministre des postes, télégraphes et téléphones, sur l'exercice 1952, en addition aux autorisations de programme et aux crédits de payement accordés par la loi de finances et par des textes spéciaux, des autorisations de programme et des crédits de payement s'élevant respectivement à 1.820.880.000 F et applicables aux chapitres ci-après du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones :

	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de payement
	Francs.	Francs.
2e SECTION		
Dépenses extraordinaires.		
Chapitre 900-0. — Equipements. Bâtiments	50.000.000	50.000.000
Chapitre 900-1. — Equipement. Bâtiments	150.000.000	150.000.000
Chapitre 902-1. — Equipement. Matériel électrique et radioélectrique	1.620.880.000	1.620.880.000
Totaux	1.820.880.000	1.820.880.000

Services extérieurs.

Par arrêté du 6 janvier 1952, a été mis en disponibilité d'office à compter du 3 juillet 1952 après épuisement de ses droits à congé de maladie, M. Oddoux, ingénieur en chef des télécommunications à Paris-ateliers et dépôt central du matériel.

INTERDICTIONS TEMPORAIRES DE FONCTIONS

Ministère de la justice.

Par jugement en date du 14 janvier 1953 du tribunal civil de Lannion et par application des dispositions de l'ordonnance du 28 juin 1945, l'interdiction temporaire de ses fonctions a été prononcée contre Me Le Cun (Joseph), huissier du tribunal de Lannion.

Me Le Bellec a été désigné comme administrateur de l'office de son confrère.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du dimanche 25 janvier 1953.

A quinze heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi (n° 1304) et de la lettre rectificative (n° 2693) au projet de loi tendant à interdire les procédés de vente dits à « la boule de neige ». (Nos 1476, 5215. — M. Plantevin, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote du projet de loi (n° 1014) relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant l'agriculture. (N° 5116. — M. Charpentier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote de la proposition de loi (n° 5177) de M. Lalle tendant à proroger les délais actuellement impartis aux sociétés coopératives agricoles pour le dépôt de leur demande d'agrément et la mise à jour de leurs statuts. (N° 5223. — M. Lalle, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote du projet de loi (n° 4155) modifiant le statut de l'appellation « Champagne ». (N° 5031. — M. Alcide Benoit, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote de la proposition de loi (n° 2141) de M. Médecin tendant à nommer, sur leur demande, à l'honorariat du grade supérieur à celui qu'ils détiennent actuellement, certains officiers mis à la retraite depuis le 20 août 1940 (La commission conclut à une proposition de résolution). (N° 5013. — M. Deboudt, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote de la proposition de résolution (n° 1603) de M. André Monteil et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à autoriser les gendarmes titulaires du diplôme d'officier de police judiciaire auxiliaire du procureur de la République à se présenter à l'examen du stage préparatoire de l'école des officiers de la gendarmerie nationale. (N° 5129. — M. Métayer, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Vote de la proposition de résolution (n° 4740) de M. Guthmuller tendant à inviter le Gouvernement à ramener le nombre des conseillers municipaux dans les communes de cent habitants ou moins, au chiffre de 9 (La commission conclut à une proposition de loi). (N° 5139. — M. Guthmuller, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

8. — Vote du projet de loi (n° 1131) portant modification de l'article 9 de l'ordonnance n° 45-2441 du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française (2e inscription). (Nos 4185-5071. — M. Henri Lacaze, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

9. — Vote de la proposition de résolution (n° 1870) de M. Reeb et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à créer des prêts spéciaux de la caisse de crédit maritime en cas de calamités maritimes. (N° 4820. — M. René Schmitt, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

10. — Vote du projet de loi (n° 2390) relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant l'aviation civile et commerciale. (N° 5228. — M. Moynet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

11. — Vote de la proposition de résolution (n° 3057) de M. Kœnig et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à lever, pour les passeurs bénévoles, la forclusion atteignant le dépôt de leurs dossiers, à assurer leur représentation dans diverses commissions et à instituer une médaille des passeurs. (N° 5156. — M. Guislain, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

12. — Vote du projet de loi (n° 3770) fixant le régime des redevances dues pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz et par les lignes ou canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. (N° 4923. — M. François Benard, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

13. — Vote du projet de loi (n° 4317) tendant à modifier, en ce qui concerne la durée des autorisations d'importation des produits dérivés du pétrole, l'article 3 (C) de la loi du 30 mars 1928 relative au régime d'importation des pétroles. (N° 5025. — M. Lacombe, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

14. — Vote de la proposition de résolution (n° 1968) de M. Wolff et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à indemniser les commerçants dont les établissements ont été fermés, sur ordre des autorités occupantes et pour des raisons politiques, pendant la période d'annexion de fait des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (N° 488. — M. Thiriet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

15. — Vote de la proposition de résolution (n° 4191) de M. Gabelle et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à annuler l'arrêté du 21 juin 1952 augmentant de 200 p. 100 le prix du loyer des baraques à usage d'habitation édifiées par l'Etat. (N° 5020. — M. Pierrard, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

16. — Vote de la proposition de loi (n° 3995) de M. Delmotte et plusieurs de ses collègues tendant à faciliter la construction de logements dans le cadre de l'accession à la propriété et concernant la garantie des collectivités locales pour les prêts consentis aux personnes qui poursuivent la réalisation de travaux de construction de logements dans le cadre de l'accession à la propriété. (N° 5076. — M. Emile Halbout, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

17. — Discussion des conclusions du rapport (n° 5351) de la commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 4207) concernant M. Gosnat. (M. Tourné, rapporteur.)

18. — Discussion des conclusions du rapport (n° 5355) de la commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 4302) concernant M. Cagne. (M. Tourné, rapporteur.)

19. — Discussion du projet de loi (n° 4781) et de la lettre rectificative (n° 5209) au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1953 (Défense nationale). (Nos 5026-5227.)

20. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 4794) et des lettres rectificatives (nos 4981-5083-5211-5318) au projet de loi de finances pour l'exercice 1953. (Nos 4888-4930-4983. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

A vingt et une heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 4781) et de la lettre rectificative (n° 5209) au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1953 (Défense nationale). (Nos 5026-5227.)

2. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 4794) et des lettres rectificatives (nos 4981-5083-5211-5318) au projet de loi de finances pour l'exercice 1953. (Nos 4888-4930-4983. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le dimanche 25 janvier 1953.

N° 5227 (1). — Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1953 (Défense nationale) :

1re partie : Considérations générales. — M. Triboulet.
2e partie : Section commune. — M. Triboulet.
3e partie : Essences, poudres. — M. Maurellet.
4e partie : Air. — M. Henri Bouret.
5e partie : Guerre. — M. Bouvier O'Cottereau.
6e partie : Marine. — M. Capdeville.
7e partie : Articles de loi. — M. Triboulet.

(1) Tirage restreint.

Commission de la défense nationale.

Séances du samedi 24 janvier 1953.

Présents. — MM. Auban (Achille), Badie, Benouville (de), Billat, Bouret (Henri), Bouvier O'Cottereau, Capdeville, Christiaens, Commentry, Ducos, Fredet (Maurice), Kœnig, Legaret, Lejeune (Max), Loustaunau-Lacau, Mallez, Maurellet, Mekki, Métayer, Monsabert (de) Montalat, Monteil (André) (Finistère), Taillade, Triboulet, Villeneuve (de), Vilion (Pierre).

Excusés. — MM. Abelin, Arnal, Crouzier, Deboudt, André-François Mercier.

Suppléants. — MM. Chupin (de M. Bayrou), Chabenat (de M. Baldier), Begouin (de M. Ou Rabah), Coudert (de M. de Pierrebourg).

Commission des pensions.

Séance du samedi 24 janvier 1953.

Présents. — MM. Auban (Achille), Badie, Bezouin, Devemy, Draveny, Mmes Gabriel-Péri, Guérin (Rose), MM. Guislain, Le Coutaller, Mme de Lipkowski, MM. Mekki, Mouton.

Excusés. — MM. Llautey, Mouchet.

Suppléants. — MM. Manceau (de M. Lefèvre), Rousselot (de M. Valle), Darou (de M. Jean Léon).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quinze heures (local de la commission n° 263):

I. — Discussion du rapport de M. Klock sur: 1° la proposition de loi (n° 2644) de M. Boisdé tendant à interdire les ventes à emporter dans les foires et salons; 2° la proposition de résolution (n° 1166) de M. Clostermann tendant à inviter le Gouvernement à interdire la vente à emporter dans les foires échantillons.

II. — Avis sur le projet de loi (n° 4157) portant ouverture de crédits et réévaluation de recettes au titre de l'exercice 1952 (Affaires économiques. — Aide à l'exportation). — Nomination d'un rapporteur.

III. — Rapport de M. Klock sur la proposition de résolution (n° 1816) tendant à appliquer aux articles en osier fabriqués à la main la taxe à la production au taux de 5,50 p. 100.

IV. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 4911) tendant à autoriser la ratification de l'accord de commerce signé le 12 juillet 1952 entre la France et Haïti;

La proposition de loi (n° 915) de M. André Hugues tendant à réglementer l'exercice de la profession d'installateur électricien;

La proposition de loi (n° 2845) de M. Jacques Bardoux sur le statut professionnel d'installateur électricien;

La proposition de loi (n° 4850) de M. Boisdé sur le prix des travaux des maîtres artisans façonniers;

La proposition de loi (n° 4922) de M. Jean-Paul David tendant à assurer la représentation de l'artisanat au sein de la commission chargée de donner un avis sur l'interdiction d'exercer une profession;

La proposition de loi (n° 5059) de M. Lacombe tendant à réserver aux mécaniciens réparateurs les nouveaux points de distribution de carburants;

La proposition de loi (n° 5087) de M. Monin tendant à instituer le vote par correspondance pour les élections aux tribunaux et chambres de commerce;

La proposition de loi (n° 5281) de M. Grousseaud tendand à organiser le crédit dans l'industrie du meuble;

La proposition de résolution (n° 5084) de M. Lafay tendant à faire différer l'application du décret du 1er décembre 1952 sur certaines interdictions d'exercer une activité professionnelle;

La proposition de résolution (n° 5196) de M. Alphonse Denis tendant à faire suspendre les exportations de peaux brutes;

La proposition de résolution (n° 5232) de M. Bernard Manceau tendant à faciliter la création de caisses de caution mutuelle en vue du profinancement des exportations de textiles et de chaussures.

V. — Nomination de quatre membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles de l'Etat et des sociétés d'économie mixte.

VI. — Nomination de trois membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à dix heures (local du 6e bureau):

I. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

II. — Désignation de trois commissaires à l'effet de faire partie de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

III. — Examen d'une demande de changement de compétence, formulée par M. Alfred Coste-Floret, concernant la proposition de loi (n° 5308) de M. René Schmitt tendant à réglementer l'accès en France des équipages de bateaux de commerce appartenant à certaines nationalités.

IV. — Communication de M. Gérard Jaquet sur les travaux des assemblées européennes.

V. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quinze heures (local de la commission n° 232):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 308) de M. Jean Masson (stock outil des meuneries), en remplacement de M. Jean Masson;

La proposition de résolution (n° 311) de M. Zunino (prêts aux coopératives laitières pour achat de matériel), en remplacement de M. Castera;

Le rapport repris (n° 316) (extension outre-mer de la législation du travail agricole), en remplacement de M. Castera;

La proposition de loi (n° 652) de M. Pierre Chevallier (dégâts dus à des sangliers), en remplacement de M. Rincent;

La proposition de loi (n° 1564) de M. Baurens (création d'un office du machinisme agricole), en remplacement de M. Rincent;

La proposition de loi (n° 2097) de M. Auberger, sénateur (allocation aux vieux métayers), en remplacement de M. Castera;

La proposition de résolution (n° 2465) de M. Robert Manceau (production de chanvre), en remplacement de M. Castera;

La proposition de loi (n° 2755) de M. Desson (exonération du timbre piscicole en faveur des économiquement faibles), en remplacement de M. Rincent;

La proposition de loi (n° 2630) de M. Minjoz (équarrissage des animaux), en remplacement de M. Rincent;

La proposition de résolution (n° 4003) de M. Mora (production des résineux), en remplacement de M. Castera;

Le projet de loi (n° 4112) (introduction dans les départements d'outre-mer de la législation sur la chasse), en remplacement de M. Rincent;

La proposition de résolution (n° 5029) de M. Véry (crédit agricole dans les départements d'outre-mer);

La proposition de résolution (n° 5030) de M. Arbeltier (payement sans frais des prestations de sécurité sociale);

La proposition de résolution (n° 5051) de M. Tricart (maréchaux experts hongreurs);

La proposition de loi (n° 5067) de M. Billat (assurance longue maladie);

La proposition de loi (n° 5082) de M. Giacomoni, sénateur (Fonds d'équipement rural);

La proposition de loi (n° 5121) de M. Frugier (création d'un Institut du riz);

La proposition de loi (n° 5150) de M. Charpentier (formation professionnelle et ménagère agricole);

La proposition de loi (n° 5211) de M. Charpentier (équipement rural);

Le projet de loi (n° 5319) (prorogation de délai pour les coopératives).

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 3305) de M. Raymond Guyot (permission aux militaires ruraux);

La proposition de loi (n° 2974) de M. Florand (permissions spéciales aux militaires ruraux), en remplacement de M. Rincent;

La proposition de loi (n° 4554) de M. Henri Meck (indexation des rentes d'accidents du travail);

La proposition de loi (n° 5053) de M. Billat (permissions aux jeunes agriculteurs ayant devancé l'appel);

La proposition de loi (n° 5056) de M. Ozmi (ordre des géomètres experts).

III. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

IV. — Nomination de deux membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

V. — Audition de délégués de la mutualité sociale agricole, audition de M. Guy Petit, secrétaire d'Etat à l'agriculture et avis de M. Boscary-Monsservin sur le budget annexe des prestations familiales agricoles.

VI. — Examen en deuxième lecture du budget de l'agriculture.

La commission de l'éducation nationale se réunira le mardi 27 janvier 1953 à seize heures trente (local de la commission n° 262):

I. — Date des vacances scolaires.

II. — Rapport de M. Gau sur la proposition de résolution (n° 1102) relative à la création de Jeux de l'Union française.

III. — Désignation de deux commissaires chargés de suivre les travaux de la commission des finances.

IV. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 1951) de M. Siefridt (gratuité de l'enseignement aux enfants sourds-muets et aveugles), en remplacement de M. Michaut;

La proposition de résolution (n° 2076) de M. Durroux (avantages postaux aux journaux scolaires), en remplacement de M. Vals;

La proposition de loi (n° 1904) de M. Jean-Paul David (décharge de classe des directeurs et directrices);

La proposition de résolution (n° 4979) de M. Penoy (grade de directeur d'école publique);

La proposition de résolution (n° 5019) de M. Viatte (commission de la recherche scientifique auprès du commissariat général du plan);

La proposition de loi (n° 5056) de M. Ozmi (ordre des géomètres experts);

La proposition de résolution (n° 5092) de M. Desson (vente du livre français à l'étranger);

La proposition de loi (n° 5119) de M. Lanet (personnel d'enseignement technique des centres d'apprentissage);

La proposition de loi (n° 5213) de M. Signor (indemnité de sujétion aux professeurs des écoles normales primaires);

La proposition de résolution (n° 5260) de M. Joseph Dumas (date des vacances scolaires);

La proposition de résolution (n° 5263) de M. Binot (professeurs stagiaires du second degré);

La proposition de loi (n° 5308) de M. Mabrut (indemnité de charges administratives pour les directeurs des centres d'apprentissage).

V. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 3579) de M. Valabrègue (apprentissage dans l'artisanat);

La proposition de loi (n° 4089) de M. Caillet (ordre des experts comptables et des comptables agréés).

VI. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à onze heures (local de la commission n° 219):

I. — Avis sur la quatrième lettre rectificative au projet de loi de finances.

II. — Suite du rapport supplémentaire de M. Charret sur la proposition de loi (n°s 500 et 1560) de M. Barrot tendant à reconnaître la coopération dans la pharmacie d'officine et à organiser son statut.

III. — Rapport de M. Olmi sur le projet de loi (n° 4813) tendant à la ratification de la convention franco-monégasque sur la réglementation de la pharmacie.

IV. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

V. — Questions diverses.

VI. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 5094) sur la réforme des lois d'assistance;

La proposition de loi de Mme Roca (n° 5008) relative à la majoration pour tierce personne;

La proposition de loi (n° 5152) de M. Genton sur les opticiens;

La proposition de loi (n° 5201) de Mme Roca en faveur du personnel des services de radiologie des hôpitaux et sanas;

La proposition de loi (n° 5263) de Mme Francine Lefebvre sur les maxima de ressources des économiquement faibles;

La proposition de loi (n° 5296) de M. Devemy sur les conditions d'attribution de l'assistance aux veuves de guerre;

La proposition de résolution (n° 5278) de Mme Rabaté concernant les élèves sages-femmes.

VII. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour le projet de loi (n° 5093) portant réforme du régime de sécurité sociale.

La commission de l'intérieur se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à seize heures (local de la commission n° 207):

I. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

II. — Nomination du rapporteur du projet de loi (n° 3395) (réglementation de l'usage des hauts-parleurs) en remplacement de M. Guthmuller.

III. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4959) de M. Boutbien (titularisation des infirmières diplômées de l'Etat);

La proposition de loi (n° 4981) de M. Boisdé (patente des agents commerciaux);

La proposition de loi (n° 5019) de M. Penoy (participation des communes aux dépenses résultant de l'aide aux chômeurs);

La proposition de loi (n° 5063) de M. Taillades, sénateur (branchement à l'égout à Nîmes);

Le projet de loi (n° 5184) (branchement à l'égout dans l'agglomération chartraine);

La proposition de loi (n° 5066) de M. Legaret (réglementation de certains cercles privés);

La proposition de loi (n° 5096) de M. Pierre Cot (congé de longue durée des fonctionnaires);

La proposition de loi (n° 5117) de M. Dellaune (majoration de classe pour certains titulaires d'emplois réservés);

La proposition de loi (n° 5128) de M. Defferre (revision de certains contrats passés par les collectivités locales);

La proposition de loi (n° 5161) de M. Benhabyles, sénateur (chambre de revision en matière musulmane près la cour d'appel d'Alger);

La proposition de loi (n° 5277) de M. Ballanger (pensions des agents communaux);

La proposition de loi (n° 5195) de M. Haumesser (répression de l'usure en Algérie);

La proposition de résolution (n° 5226) de M. Cherrier (statut des sapeurs-pompiers);

La proposition de résolution (n° 5275) de M. Leenhardt (parité de traitements entre gradés et gardiens de la police d'Etat et gradés et gardiens de la police municipale).

IV. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour le rapport (n° 4081) de M. Wasmer sur le contentieux administratif.

V. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Schaff, pour:

La proposition de loi (n° 2253) de M. Albert Schmitt (situation des fonctionnaires ayant quitté l'Alsace et la Moselle à la suite des événements de guerre);

La proposition de loi (n° 2669) de M. Bertrand, sénateur, (renouvellement des concessions funéraires);

La proposition de loi (n° 3552) de M. Henri Meck (indemnités communales aux instituteurs);

La proposition de résolution (n° 3883) de M. Mondon (retraites de certains agents communaux);

La proposition de loi (n° 4107) de M. Schwartz, sénateur (marchés des communes).

VI. — Rapport de M. Solinhac sur la proposition de loi (n° 1967) de M. Bissol (introduction de la loi municipale dans les départements d'outre-mer).

VII. — Rapports de M. Rabier, sur:

Le projet de loi (n° 3392) (autorisation d'ouverture de débits de boissons non alcoolisées en Algérie);

Les projets de loi et la lettre rectificative (n°s 1273, 3118 et 4125) portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives.

VIII. — Rapport de M. Guthmuller sur la proposition de résolution (n° 4034) de M. Mondon (prêts aux agents communaux pour la construction de logements).

IX. — Rapport de M. Gilbert Cartier sur la proposition de loi (n° 136) de M. Boulangé, sénateur (validation de services accomplis par les agents de préfecture).

X. — Rapports de M. Quinson sur:

La proposition de loi (n° 4263) de M. Frédéric-Dupont (statut des anciens militaires dégagés des cadres);

Le rapport repris et la proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont (n°s 1757 et 4109) (classement indiciaire des personnels de la police municipale);

La proposition de loi (n° 3317) de Mme de Lipkowski (régime des retraites des employés communaux);

Le projet et les propositions de loi (n°s 1372, 1625 et 1382) de M. Ulver et de M. Debû-Bridel, sénateur (régime administratif de Paris et de la Seine).

XI. — Rapport supplémentaire de M. Guthmuller sur la proposition de loi (n° 3035) de M. Soustelle (art. 6 de la loi du 26 septembre 1951 accordant des bonifications d'ancienneté aux fonctionnaires résistants).

XII. — Questions diverses.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 5313) de Mme Lempereur tendant à assurer le payement des sommes dues en vertu des articles 205 et 206 du code civil;

Le projet de loi (n° 5193) complétant l'article 7 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française;

Le projet de loi (n° 5194) portant application aux territoires d'outre-mer de certaines dispositions du code de la nationalité française;

La proposition de loi (n° 5151) de M. Grousseaud proportionnant la responsabilité des propriétaires aux ressources dont ils disposent pour les dépenses d'entretien;

La proposition de loi (n° 4884) de M. Baylet concernant le droit de reprise des locaux commerciaux appartenant aux collectivités publiques;

La proposition de loi (n° 5011) de M. Gautier exonérant les chômeurs du payement de leur loyer;

La proposition de loi (n° 5100) de M. Frédéric-Dupont modifiant l'article 5 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

La proposition de loi (n° 5316) de M. Frédéric-Dupont modifiant l'article 18 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

La proposition de loi (n° 5122) de M. Lafay modifiant l'article 5 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

La proposition de loi (n° 5231) de M. Minjoz modifiant l'article 45 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

La proposition de loi (n° 5283) de M. Gaston Palewski tendant à garantir le droit de priorité des concierges dont le poste a été supprimé, en regard du logement qu'ils occupent;

La proposition de loi (n° 5273) de M. Denais tendant à réprimer la vente spéculative des immeubles à usage d'habitation;

La proposition de loi (n° 5089) de M. Denais tendant à réprimer la fraude en matière de vente d'appartements;

La proposition de loi (n° 5028) de M. Burlot étendant la loi du 28 juin 1938 aux constructions d'ensemble de pavillons individuels ou collectifs;

La proposition de loi (n° 5113) de M. Jean-Paul David modifiant le rang des privilèges de l'Etat et des caisses de sécurité sociale;

La proposition de loi (n° 4171) de Mme Poinso-Chapuis modifiant la procédure relative aux gardes d'enfants en matière de divorce et de séparation de corps;

La proposition de loi (n° 5264) de M. Defos du Rau modifiant l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse;

La proposition de loi (n° 5254) de M. Ramarony tendant à la répression de l'exercice illégal du droit;

Le projet de loi (n° 5191) complétant les articles 29 et 89 du code d'instruction criminelle;

La proposition de loi (n° 5217) de M. Isorni modifiant la loi du 27 mai 1885 sur la relégation appliquée aux récidivistes;

La proposition de loi (n° 5261) de M. Minjoz complétant l'article 113 du code d'instruction criminelle;

La proposition de loi (n° 5015) de M. Maurice Grimaud modifiant la loi du 10 juillet 1901 sur l'assistance judiciaire;

La proposition de loi (n° 5289) de M. Torrès, sénateur, étendant le champ de l'ordonnance du 1er mai 1945 relative à la réintégration des démobilisés;

La proposition de loi (n° 5280) de M. Krieger modifiant la loi du 8 septembre 1940 relative au nombre des administrateurs de sociétés anonymes;

Le projet de loi (n° 4965) relatif à la compétence de la chambre de la cour d'appel de Fort-de-France détachée à Cayenne;

Le projet de loi (n° 5192) relatif aux marques de fabriques sous séquestre en France comme biens ennemis.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 4802) de M. Leccia, sénateur, modifiant la loi du 26 juillet 1952 sur les jardins ouvriers;

Le projet de loi (n° 5094) portant réforme des lois d'assistance.

III. — Nomination d'un rapporteur, en remplacement de M. Muller, pour la proposition de loi (n° 2019) de M. Mondon concernant la revalorisation des indemnités d'expropriation dues aux propriétaires des terrains de la ligne Maginot.

IV. — Rapport de M. Isorni sur la pétition (n° 18).

V. — Rapport supplémentaire de M. Maurice Grimaud sur la proposition de loi (n° 2631) de M. Joseph Denais tendant à l'abrogation de l'article 3 de la loi du 16 novembre 1940 relative aux sociétés anonymes.

VI. — Rapport supplémentaire de M. Duveau sur les propositions de loi relatives à l'amnistie.

VII. — Rapport de M. Minjoz sur l'avis (n° 5327) du Conseil de la République concernant la proposition de loi tendant à instituer un droit de retrait au profit des locataires ou occupants en cas de vente d'immeubles par appartements et à modifier la loi du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quatorze heures trente (local de la commission n° 220):

I. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 5349) de M. Mora tendant au maintien du fonctionnement du poste émetteur récepteur du port de Saint-Jean-de-Luz;

La proposition de loi (n° 5274) de M. Denvers, sénateur, tendant à la mise en harmonie du régime d'assurance des marins avec la législation des accidents du travail;

Le projet de loi (n° 5218) concernant l'institution de recettes au profit de l'établissement national des invalides de la marine;

La proposition de résolution (n° 301) de M. Wolff tendant au rattachement de la sous-direction des voies navigables, des services extérieurs de navigation et de l'office national de la navigation au ministère de la marine marchande, en remplacement de M. de Saivre.

III. — Examen des rapports:

De M. Louis Michaud, sur le projet de loi (n° 4816) tendant à valider, pour la pension sur la caisse de retraites des marins, la durée d'un mandat parlementaire rempli par un inscrit maritime;

De M. Louis Michaud, sur la proposition de loi (n° 1522) de M. Hutin-Desgrées tendant à la modification du régime des pensions des marins du commerce et de la pêche.

IV. — Questions diverses.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quinze heures trente (local de la commission n° 211).

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 5237) de M. Ramonet tendant à mettre à l'étude un projet routier de grand itinéraire entre la Rochelle—Châteauroux—Zurich;

La proposition de loi (n° 5244) de M. Barthélemy tendant à l'attribution au personnel des postes, télégraphes et téléphones d'une prime de fin d'année égale au douzième du traitement;

La proposition de résolution (n° 5272) de M. Penoy tendant à étendre à un plus grand nombre de bénéficiaires les dispositions tarifaires spéciales accordées par la Société nationale des chemins de fer français à l'occasion des congés annuels;

Le projet de loi (n° 4943) portant déclassement de la section de ligne de Massy-Palaiseau à Gallardon de la ligne d'intérêt général de Paris à Chartres par Gallardon, en remplacement de M. Bénè;

Le projet de loi (n° 1371) portant modification de la loi du 3 juillet 1934 sur la signalisation routière, en remplacement de M. Litalien.

II. — Rapport de M. Dufour sur la proposition de loi (n° 3507) de M. Mora tendant à faire bénéficier d'une réduction de 50 p. 100 sur les tarifs de la Société nationale des chemins de fer français tous les malades hospitalisés dans les établissements de cure ou de soins, de quelque nature que ce soit, y compris les malades originaires d'Afrique du Nord et de Corse, soignés dans la métropole, à l'occasion d'une permission régulière, ou, à défaut, à faire bénéficier du même avantage un membre de leur famille leur rendant visite.

III. — Rapport de M. Dufour sur la proposition de résolution (n° 3308) de M. Tourné tendant à prendre en charge le désenclavement de Maniel, dans les Pyrénées-Orientales.

IV. — Rapport de M. Henneguelle sur la proposition de résolution (n° 1661) de MM. Minjoz et Catrice tendant à engager avec le gouvernement belge toutes négociations utiles pour l'établissement d'un tarif postal unique entre la France et la Belgique.

V. — Nomination de deux membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

VI. — Rapport de M. Levindrey sur: 1° la proposition de résolution (n° 3611) de M. Furaud tendant à prendre toutes mesures utiles pour rendre effectives les possibilités d'accès des contrôleurs principaux féminins des postes, télégraphes et téléphones aux classes exceptionnelles de leur grade; 2° la proposition de résolution (n° 3686) de M. Joseph Denais tendant à provoquer l'examen de la situation des catégories féminines des postes, télégraphes et téléphones.

VII. — Rapport de M. Alcide Benoit sur la proposition de résolution (n° 4080) de M. Rosenblatt tendant à faire procéder à la nomination par la Société nationale des chemins de fer français des candidats inscrits sur les listes officielles d'emplois réservés.

VIII. — Rapport de M. Marcel Noël sur la proposition de loi (n° 4175) de M. Mouton tendant à suspendre les licenciements et les mutations des travailleurs des centres de revisions Air France de Marignane, Toulouse et le Bourget, à maintenir ces centres et leurs activités au sein de la compagnie Air France.

IX. — Rapport de M. Le Senéchal sur le projet de loi (n° 4921) tendant à augmenter, par la perception de taxes sur les transports par navigation intérieure, les dotations de l'Etat à l'amélioration et à la modernisation des voies navigables.

X. — Questions diverses.

La commission de la presse se réunira le mardi 27 janvier 1953, à seize heures (local de la commission n° 230):

Organisation des travaux de la commission.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à dix heures trente (local de la commission n° 261):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4870) de M. Gabriel Roucaute tendant à étendre aux retraités mineurs et aux veuves de retraités mineurs le bénéfice du décret du 15 novembre 1952 sur la gratuité du transport du charbon alloué au personnel en activité;

La proposition de loi (n° 5018) de M. Catoire tendant à octroyer une dispense de versements plus étendue aux ouvriers qui ont été réformés au cours de la guerre 1914-1918 par suite de blessures ou de maladies contractées pendant les hostilités et qui n'ont pu, de ce fait, reprendre le travail à la mine immédiatement après leur démobilisation ou leur réforme;

La proposition de résolution (n° 5133) de M. Barrier tendant à inclure dans le programme des investissements de 1953 la réalisation du barrage de Rosetend;

La proposition de résolution (n° 5143) de M. Gravoille tendant à prendre toutes mesures pour assurer le fonctionnement normal des forges de Basse-Indre;

La proposition de résolution (n° 5153) de M. Mora tendant à négocier des accords commerciaux pour permettre à l'usine sidérurgique des forges de l'Adour, au Boucau, de poursuivre ses fabrications;

La proposition de résolution (n° 5221) de M. Cherrier tendant à accorder un crédit de 9 millions au personnel de la Société française de machines agricoles de Vierzon;

La proposition de résolution (n° 5225) de M. Cherrier tendant à prendre toutes dispositions pour sauver les fabrications de machines agricoles de Vierzon;

La proposition de résolution (n° 5212) de Mme Rabaté tendant à prendre toutes mesures pour assurer du travail à tous les travailleurs des établissements Panhard;

La proposition de résolution (n° 3129) de M. Rey tendant à organiser un mode de transport rationnel et économique du pétrole brut du Sud-Ouest (Lacq) pour son raffinage;

La proposition de résolution (n° 5301) de M. Deixonne tendant à reconsidérer la situation financière de Charbonnages de France;

La proposition de résolution (n° 5305) de M. Deixonne tendant à empêcher les licenciements abusifs dans les entreprises nationales;

La proposition de résolution (n° 5306) de M. Deixonne tendant à faire droit aux légitimes revendications de la corporation minière.

II. — Nomination de deux commissaires pour faire partie de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

III. — Nomination de quatre commissaires pour faire partie de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte.

IV. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

V. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le jeudi 29 janvier 1953, à dix heures treize (local de la commission n° 208):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 5016) de M. Guérard tendant à la création d'une caisse nationale de l'habitat;

La proposition de résolution (n° 5250) de M. Vendroux tendant à suspendre l'application du décret du 30 juillet 1952 fixant les droits de mutation des biens sinistrés;

La proposition de loi (n° 5257) de Mme Thome-Patenôtre, sénateur, tendant à instituer l'épargne construction.

II. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

III. — Nomination d'un membre de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour une pétition.

V. — Rapport de M. Goubert sur le projet de loi (n° 4913) relatif à la codification des textes concernant l'urbanisme et l'habitation.

VI. — Suite du rapport de M. René Schmitt sur les propositions de loi tendant à modifier la loi du 28 octobre sur les dommages de guerre

VII. — Questions diverses.

La commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions se réunira le jeudi 29 janvier 1953, à dix heures (local de la commission n° 219):

I — Examen des pétitions

II. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 5057) de M. Rousselot tendant à étendre le principe de l'inéligibilité relative de certains fonctionnaires;

La proposition de loi (n° 5111) de M. Bichet tendant à établir le vote obligatoire;

La proposition de loi (n° 5121) de M. Legaret relative à la démission des membres du Parlement;

La proposition de résolution (n° 5116) de M. Jacques Duclos tendant à la revision de l'article 90 de la Constitution fixant les formes dans lesquelles la revision constitutionnelle peut avoir lieu;

La proposition de résolution (n° 5288) de M. Jacques Duclos tendant à reviser la Constitution en vue d'assurer le respect des principes inscrits dans son préambule et d'accentuer son caractère démocratique;

La proposition de résolution (n° 5306) de M. Paul Reynaud tendant à la création, en vertu de l'article 11, alinéa 4, du règlement d'une commission de coordination pour l'étude des questions relatives à la communauté européenne du charbon et de l'acier;

La proposition de loi (n° 1053) de M. Mora tendant à modifier l'article 1er de la loi du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par correspondance en faveur de certaines catégories d'électeurs empêchés de voter dans les conditions normales, en remplacement de M. Billat.

III. — Remplacement des conseillers de l'Union française invalidés ou démissionnaires et, éventuellement, nomination d'un rapporteur.

IV. — Renouvellement du comité constitutionnel. — Nomination d'un rapporteur.

V. — Renouvellement du Conseil supérieur de la magistrature.

VI. — Interprétation de l'article 31 du règlement et, éventuellement, nomination d'un rapporteur.

VII. — Suite de la discussion du rapport de M. Defos du Rau sur la revision de la Constitution.

VIII. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quinze heures (local de la commission n° 254):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 1213) autorisant le Président de la République à ratifier la convention n° 84 concernant le droit d'association et le règlement des conflits du travail dans les territoires non métropolitains (en remplacement de M. Caillavet);

La proposition de loi (n° 1384) de M. Lassalle-Séré, sénateur, relative à la réglementation de l'importation, fabrication, détention, mise en circulation en vue de la vente, mise en vente, ou cession gratuite des boissons alcooliques dans les Etablissements français de l'Océanie (en remplacement de M. Bettencourt);

Le projet de loi (n° 1104) ayant pour objet dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, la répression de l'ivresse publique, la police des débits de boissons et l'aggravation des peines encourues par certains délinquants en état d'ivresse (en remplacement de M. Bettencourt);

Le projet de loi (n° 1620) relatif à la fabrication, à l'importation, à la vente et à la consommation des boissons alcooliques en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun et au Togo (en remplacement de M. Bettencourt);

Le projet de loi (n° 1621) habilitant les chefs des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, autres que l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, le Cameroun, et le Togo, à imposer un contingent d'importations des boissons alcooliques et à prohiber l'importation des boissons jugées nocives (en remplacement de M. Bettencourt);

La proposition de résolution (n° 2217) de M. Kriegel-Valrimont tendant à inviter le Gouvernement à lever immédiatement l'état de siège à Madagascar (en remplacement de M. Caillavet);

La proposition de résolution (n° 4268) de M. Malbrant tendant à inviter le Gouvernement à instituer des conseils régionaux dans les territoires d'outre-mer (en remplacement de M. Caillavet);

Le projet de loi (n° 5180) relatif à certaines institutions du Togo sous tutelle française;

La proposition de loi (n° 5309) de M. Senghor relative à l'organisation municipale en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun;

La proposition de résolution (n° 5323) de M. Ranaivo tendant à inviter le Gouvernement à reprendre et à accélérer les opérations de constitution de la propriété indigène à Madagascar réglées par le décret du 26 août 1929 et à prendre les dispositions réglementaires permettant à cette propriété de contribuer efficacement à l'effort de production du territoire.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 3298) de M. Maurice Lenormand tendant à assurer la sauvegarde de la production du coprah, des palmistes et des corps gras dérivés de ces produits dans les territoires d'outre-mer;

Le projet de loi (n° 5194) portant application aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun de certaines dispositions du code de la nationalité française.

III. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

IV. — Désignation de deux membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

V. — Désignation de quatre membres du comité directeur du F. I. D. E. S. et des membres suppléants.

VI. — Désignation de cinq membres du conseil de surveillance de la caisse centrale de la France d'outre-mer et des membres suppléants.

VII. — Rapports de M. Duveau sur:

Le projet de loi (nos 3123-4117) tendant à accorder aux provinces de Madagascar la faculté de recourir à l'emprunt;

La proposition de résolution (n° 3583) de M. Ninine tendant à inviter le Gouvernement à abroger ou à modifier le décret n° 18-1561 du 28 septembre 1918 concernant l'octroi des titres de gouverneur honoraire et de gouverneur général honoraire des colonies;

Le projet de loi (n° 3775) tendant à rendre applicable dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo, la loi du 21 mai 1951 modifiant les articles 196 et 234 du code d'instruction criminelle;

L'avis du Conseil de la République (n° 3913) sur le projet de loi tendant à la modification des dispositions relatives à l'organisation transitoire de la justice à Madagascar et dépendances et aux Comores.

VIII. — Rapport de M. Juglas sur:

Le projet de loi (n° 3778) portant additions et modifications à l'ordonnance du 5 mai 1945 instituant l'ordre national des pharmaciens et étendant aux territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle l'application de la présente ordonnance ainsi modifiée;

Le projet de loi (n° 3779) portant extention aux territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle de la loi validée et modifiée du 11 septembre 1941 sur l'exercice de la pharmacie.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira (local de la commission n° 264):

1° Le mardi 27 janvier 1953, à onze heures.

Avis supplémentaire de M. Viatte sur le projet de loi de finances.

2° Le mercredi 28 janvier 1953, à seize heures.

I. — Nomination d'un membre du conseil supérieur de la sécurité sociale, en remplacement de M. Couinaud.

II. — Nomination d'un membre de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne.

III. — Nomination de deux membres de la sous-commission chargée de suivre les expériences de tiers payant en matière d'assurances sociales, en remplacement de MM. Pierre André et Couinaud.

IV. — Nomination de six membres de la sous-commission de la sécurité sociale, en remplacement de MM. Pierre André, Couinaud, Lafay, Lanet, Pluchet et Segelle.

V. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

VI. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 606) de M. Ramarony (droit de grève), en remplacement de M. Pierre André.

VII. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Couinaud, pour:

La proposition de loi (n° 411) de M. Landry, sénateur (action sanitaire et sociale);

Le rapport repris (n° 769) (assurance de la longue maladie et pensionnés de vieillesse);

La proposition de loi (n° 2626) de M. Henri Meck (tiers payant en matière d'assurances sociales);

La proposition de loi (n° 3038) de M. Jean-Michel Flandin (rachat de cotisation d'assurance vieillesse pour activité salariée hors de la métropole);

La proposition de loi (n° 4239) de M. Rosenblatt (régime local d'assurances sociales).

VIII. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Gabriel Paul, pour:

La proposition de loi (n° 965) de M. Raymond Guyot (salaire et période militaire);

La proposition de résolution (n° 3211) de M. Cogniot (crédits de l'enseignement technique pour 1952);

La proposition de loi (n° 3220) de M. Cherrier (réintégration des grands mutilés de guerre licenciés en application de la loi du 7 janvier 1948);

La proposition de résolution (nos 3463 et 3761) de M. Gabriel Paul (gratuité des repas dans les centres d'apprentissage technique);

La proposition de loi (n° 3191) de M. Gabriel Paul (prime de vacances aux apprentis);

La proposition de loi (n° 3197) de Mme Vermeersch (2e session du C. A. P.);

La proposition de loi (n° 3198) de M. Gabriel Paul (congés payés des jeunes travailleurs);

La proposition de loi (n° 3996) de Mlle Dienesch (2e session du C. A. P.).

IX. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Segelle, pour:

La proposition de loi (n° 110) de M. Musmeaux (taux d'allocation aux vieux);

La proposition de loi (n° 159) de M. Billoux (école de rééducation professionnelle à Marseille);

La proposition de loi (n° 430) de M. Dia, sénateur (régime d'assurances sociales des étudiants);

La proposition de loi (n° 548) de M. Burlot (réforme de la sécurité sociale);

La proposition de loi (n° 575) de M. Temple (réforme de l'entreprise);

La proposition de loi (n° 1139) de M. Musmeaux (taux de l'allocation aux vieux);

Le rapport repris (n° 1662) (école de rééducation professionnelle à Marseille);

La proposition de loi (n° 3991) de M. Mora (reclassement des diminués physiques);

La proposition de loi (n° 4572) de M. Villard (contentieux technique de l'invalidité);

La proposition de loi (n° 4573) de M. Villard (demande de pension d'invalidité);

Le projet de loi (n° 4912) (régime d'assurances sociales des étudiants).

X. — Nomination du rapporteur pour avis de la proposition de résolution (nos 2585 et 3075) de M. Guislain (barème national d'invalidité).

XI. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4891) de M. Bacon (société de travail et d'épargne);

La proposition de loi (n° 4916) de M. Vallon (association capital-travail);

La proposition de loi (n° 4980) de M. Grousseaud (anciens combattants tunisiens et marocains);

La proposition de loi (n° 5033) de M. Linet (échelle mobile des salaires);

La proposition de loi (n° 5047) de Mme Poinso-Chapuis (allocation de vieillesse);

La proposition de loi (n° 5052) de M. Linet (salaires et fermeture provisoire de l'entreprise);

La proposition de loi (n° 5078) de M. Gau (rentes d'accidents du travail);

La proposition de loi (n° 5081) de M. Gau (réembauchage);

Le projet de loi (n° 5093) (réforme de la sécurité sociale);

La proposition de loi (n° 5115) de M. Grousseaud (allocation aux vieux travailleurs salariés);

La proposition de résolution (n° 5118) de M. Notebart (vignette et tiers payant);

La proposition de loi (n° 5160) de M. Coutant (allocation pour tierce personne des assurances sociales);

La proposition de résolution (n° 5233) de M. Fajon (allocation exceptionnelle aux chômeurs);

La proposition de loi (n° 5245) de M. Boisdé (contrats d'intéressement d'entreprise);

La proposition de loi (n° 5265) de M. Penoy (pensions de vieillesse);

La proposition de loi (n° 5298) de M. Devemy (prestations familiales des veuves de salariés);

La proposition de résolution (n° 5311) de M. Delvenne (chômage dans l'industrie du délainage);

La proposition de résolution (n° 5325) de M. Tourné (chômage dans l'industrie du liège).

XII. — Suite du rapport de M. Gazier sur les propositions de loi (nos 1963 et 3790) de M. Henri Meck et de M. Gazier (comités d'entreprise).

XIII. — Rapport supplémentaire de Mme Francine Lefebvre sur la proposition de loi (nos 1608 et 3710) de M. Minjoz (indemnités des conseillers prud'hommes).

XIV. — Suite du rapport de M. Bouxom sur les propositions de loi (nos 2802, 5062 et 5080) de M. Jean Durand, sénateur, de Mme Eslachy et de M. Bouxom (prestations familiales des employeurs et travailleurs indépendants des professions non agricoles).

XV. — Suite du rapport de Mme Francine Lefebvre sur la proposition de loi (n° 3971) de M. Moisan (conseils supérieurs de prud'hommes).

XVI. — Suite du rapport supplémentaire de M. Mailhe sur la proposition de loi (nos 502 et 3046) de M. Cordonnier (silicose professionnelle).

XVII. — Rapport de M. Durbet sur la proposition de résolution (n° 4871) de M. Linet (produits pharmaceutiques et vignette).

XVIII. — Rapport de M. Dubois sur les propositions de loi et de résolution (nos 45, 397, 458, 699, 1117, 3318, 4177 et 3238) de M. Bardoux, de M. Defos du Rau, de M. Frédéric-Dupont, de Billiemaz, de M. Lafay de M. Baylet, de M. Alphonse Denis et de M. Guérard (cotisations et prestations familiales des employeurs et travailleurs indépendants des professions non agricoles).

XIX. — Questions diverses.

Convocation de bureau.

Le 2e bureau se réunira le mardi 27 janvier 1953, à dix-sept heures (local de la commission de l'agriculture, n° 232):

Suite de l'examen des opérations électorales du département de Constantine (2e collège, 2e circonscription, élection partielle).

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du mardi 27 janvier 1953.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses de M. le ministre de la France d'outre-mer aux questions orales suivantes:

I. — M. Charles Okala demande à M. le ministre de la France d'outre-mer s'il n'estime pas trop limitative l'énumération faite à l'article 13 du nouveau statut des administrateurs de la France d'outre-mer, des séjours admis pour l'avancement en équivalence au temps de commandement et au temps de présence dans une circonscription territoriale; s'il est disposé à compléter l'article 13 par l'inclusion, dans une nouvelle rédaction, d'autres séjours susceptibles d'entrer également en ligne de compte pour l'aptitude à l'avancement; séjour dans les Etats du Levant au service du haut commissariat ou de la délégation générale de France; services effectués en qualité de chef d'une direction territoriale ou de directeur d'un cabinet de gouverneur. (N° 322.)

II. — M. Charles Okala demande à M. le ministre de la France d'outre-mer s'il a l'intention de proposer une rectification prochaine à l'article 19 du nouveau statut du corps des administrateurs de la France d'outre-mer; et si la rédaction actuelle de cet article, qui omet de prévoir des dispositions transitoires en ce qui concerne le temps de séjour outre-mer exigé pour l'avancement, ne lui paraît pas injuste à l'égard d'un certain nombre d'administrateurs, et plus particulièrement de ceux qui ont été intégrés dans le cadre en 1914, 1915 ou 1916, pour services rendus à la France au cours de la dernière guerre. (N° 323.)

III. — M. Charles Okala demande à M. le ministre de la France d'outre-mer s'il entre dans ses intentions de proposer une modification aux dispositions de l'article 24 du décret n° 51-460 du 23 avril 1951, fixant le statut particulier des administrateurs de la France d'outre-mer; si cette disposition ne lui paraît pas devoir subir certains aménagements tant en raison de la suspicion injuste qu'elle fait peser sur des fonctionnaires dont l'intégrité ne saurait être mise en cause, que parce qu'elle prive les administrations publiques ou privées du concours que pourraient leur apporter certaines femmes d'administrateurs; et si le texte actuel ne lui paraît pas pénaliser injustement des fonctionnaires qui n'ont pas droit, par ailleurs, à tous les avantages concédés à d'autres cadres. (N° 324.)

IV. — M. Charles Okala demande à M. le ministre de la France d'outre-mer s'il entre dans ses intentions de proposer une modification aux dispositions réglementaires applicables au corps des administrateurs de la France d'outre-mer, fixant à cinquante-cinq ans l'âge de la retraite pour les fonctionnaires de cette catégorie; et si une disposition dans ce sens ne lui semble pas souhaitable, de manière à maintenir au service du territoire des fonctionnaires d'expérience qui, dans la généralité des cas, et par suite des progrès intervenus tant dans les conditions d'existence outre-mer que dans le domaine de la médecine tropicale, conservent encore à l'âge actuel de la retraite une réelle aptitude à servir. (N° 325.)

V. — M. Charles Okala demande à M. le ministre de la France d'outre-mer quelles dispositions il a pris ou compte prendre pour étendre aux directeurs de l'enseignement, aux directeurs des P.T.T. ainsi qu'à d'autres fonctionnaires élevés au rang de directeur: 1° le bénéfice des soldes à indice fonctionnel pour leur permettre de faire face à des obligations découlant de leurs charges; 2° le bénéfice d'une indemnité pour travaux supplémentaires accordée jusqu'ici aux régies financières de la métropole et de certains territoires d'outre-mer; et rappelle que, au cours d'un débat sur le budget de la France d'outre-mer lors du précédent gouvernement, des promesses lui avaient été faites concernant ces extensions qui faisaient alors l'objet de diverses études. (N° 326.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant statut du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile. (N°s 523, année 1952, et 24, année 1953. — M. Julien Brunhes, rapporteur; et n° , année 1953. — Avis de la commission de la défense nationale. — M. Marosselli, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires. (N°s 517 et 670, année 1952. — M. Soldani, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Armengaud, Robert Aubé, Bousch, Delfortrie, René Depreux, Julien Gautier, Laurent-Thouverey, Léger, Longchambon, Novat, Tharradin et de Villoutreys tendant à inviter le Gouvernement à mettre en œuvre les mesures préconisées par la commission de la production industrielle en vue d'assurer l'expansion de la recherche et de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel en France métropolitaine et en Afrique du Nord. (N°s 682, année 1951, et 551, année 1952. — M. Armengaud, rapporteur.)

Nomination de membres de commissions générales.

1° *Erratum* au *Journal officiel* « Lois et décrets » du 22 janvier 1953, page 716:

Dans sa séance du 21 janvier 1953, le Conseil de la République a nommé:

Au lieu de:

« M. Gravier membre de la commission de l'agriculture, en remplacement de M. David »,

Lire:

« M. Gravier membre de la commission de l'agriculture, en remplacement de M. Lemaire »;

2° Annuler l'avis paru au *Journal officiel* « Lois et décrets » du 21 janvier 1953 (p. 761).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à dix heures (local n° 271):

I. — Examen du projet de loi (n° 4785 A. N.) relatif au développement des dépenses d'investissements pour l'exercice 1953 (Equipement des services civils, Investissements économiques et sociaux, Réparation des dommages de guerre).

II. — Examen officieux du projet de loi de finances (n° 4794 A. N.) pour l'exercice 1953 et de la quatrième lettre rectificative.

III. — Situation du marché du porc.

IV. — Questions diverses.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quinze heures (salon de la commission):

I. — Exposé du président sur l'évolution de la situation extérieure.

II. — Suite du rapport de M. Marius Moutet, au nom de la sous-commission chargée d'examiner le traité d'armée européenne et les accords contractuels.

La commission des boissons se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quatorze heures trente (local n° 211, salle Jules-Méline):

I. — Examen des rapports:

De M. Grégory sur la proposition de loi (n° 587, année 1952) tendant à créer un comité national interprofessionnel d'exportation des vins de consommation courante et des vins délimités de qualité supérieure;

De M. de Geoffre sur la proposition de loi (n° 639, année 1952) tendant à créer un comité interprofessionnel des vins d'origine du pays nantais;

De M. Jean Durand sur la proposition de loi (n° 640, année 1952) tendant à créer un comité interprofessionnel des vins d'origine de la région de Bergerac.

II. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mardi 27 janvier 1953:

1. — A dix heures trente (local de la commission).

I. — Budget du ministère chargé des relations avec les Etats associés (examen des modifications apportées par l'Assemblée nationale) (n° 4257 A. N. 2e législ.). — Rapporteur: M. Saller.

II. — Budget des investissements. Chapitres concernant l'équipement des services civils (n° 4785 A. N. 2e législ.). — Rapporteur: M. le rapporteur général.

2. — Eventuellement, à quinze heures trente

Budget du ministère des anciens combattants (n° 4255 A. N. 2e législ.). — Rapporteur: M. Chapalain.

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mardi 27 janvier 1953, à onze heures (local n° 215):

Examen du projet de loi (n° 4257 A. N.) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Etats associés). — Nomination d'un rapporteur.

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à seize heures trente (local n° 215):

I. — Suite de la discussion des rapports de:

a) M. Longuet, sur le projet de loi (n° 601, année 1952) concernant la procédure de fixation des taxes postales dans les territoires d'outre-mer;

b) M. Durand-Réville, sur la proposition de résolution (n° 569, année 1952) dont il est l'auteur, tendant à instituer en faveur des produits originaires des territoires d'outre-mer un système d'aide à l'exportation.

II. — Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant représentant le Conseil de la République au conseil supérieur du travail institué auprès du ministre de la France d'outre-mer.

III. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le jeudi 29 janvier 1953, à dix heures trente (local n° 271):

I. — Suite de l'examen du projet de loi (n° 4785 A. N.) relatif au développement des dépenses d'investissements pour l'exercice 1953 (Equipement des services civils, Investissements économiques et sociaux, Réparation des dommages de guerre).

II. — Suite de l'examen de l'avis de M. Armengaud sur le projet de loi (n° 436, année 1952) organisant le contrôle des ententes économiques et assurant la liberté de la production et du commerce.

III. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le jeudi 29 janvier 1953, à dix heures quinze (local n° 213):

I. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

II. — Examen du projet de loi relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1953 (Equipement des services civils, Investissements économiques et sociaux, Réparation des dommages de guerre) (A. N. n°s 4785, 5072, 5213). — Désignation d'un rapporteur pour avis.

Convocation de sous-commission.

La sous-commission chargé de suivre et de contrôler l'emploi des crédits de la défense nationale se réunira le mardi 27 janvier 1953:

1° A quinze heures (local n° 341).

Audition du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés.

2° A dix-sept heures trente.

Audition du ministre de la défense nationale.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 27 janvier 1953.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de délai supplémentaire, présentée par la commission des affaires financières, relative à la demande d'avis (n° 167, année 1952) sur la proposition de loi de MM. Mamadou Dia, Saller et Louis Ignacio-Pinto, sénateurs, relative à la création en Afrique occidentale française d'une banque africaine des coopératives.

2. — Examen d'une demande de délai supplémentaire, présentée par la commission des affaires sociales, relative à la demande d'avis (n° 345, année 1952) sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention n° 32 concernant la protection des dockers contre les accidents.

3. — Examen d'une demande de délai supplémentaire présentée par la commission de politique générale, relative à la demande d'avis (n° 326, année 1952) sur le projet de loi concernant la dénomination du territoire formé par les Etablissements français de l'Océanie.

4. — Examen d'une demande de délai supplémentaire, présentée par la commission de politique générale, relative à la demande d'avis (n° 327, année 1952) sur la proposition de loi de M. Durand-Réville, sénateur, tendant à modifier la loi n° 47-1629 du 29 août 1947 fixant le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence des assemblées de groupe en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française, dites grands conseils.

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi modifiant certaines dispositions du décret du 9 octobre 1913 et textes subséquents sur l'organisation et le fonctionnement des municipalités à Madagascar et déclarant ledit décret applicable au territoire des Comores. (Nos 321, année 1951, et 459, année 1952. — M. le général Legentilhomme, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de MM. Griaule, Hazoumé, Jousselin, Mme Malroux, MM. de Peretti, Diawar Sar, Jean Scelles et Voca relative à l'adaptation de l'enseignement des peuples d'outre-mer aux conditions du développement de leurs civilisations respectives. (Nos 210, année 1952, et 4, année 1953. — M. Chastenet, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission d'information se réunira le jeudi 29 janvier 1953, à dix heures trente, à Paris, 27, rue du Mont-Thabor:

I. — Discussion du rapport de Mme Tran Van Chuong, sur la proposition (n° 418, année 1952) tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes mesures utiles pour encourager la naissance de rapports personnels entre écoliers de la métropole et écoliers des pays d'outre-mer.

II. — Examen de l'avis à donner sur la proposition (n° 365, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à envisager pour 1953, et tous les deux ans à partir de cette date, la création de jeux de l'Union française.

III. — Questions diverses.

La commission du plan, de l'équipement et des communications se réunira le mercredi 28 janvier 1953, à quatorze heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Proposition (n° 402, année 1952) relative à l'équipement des territoires africains de l'Union française voisins des colonies britanniques. — Exposé de M. Léon, l'un des auteurs de la proposition.

II. — Proposition (n° 134, année 1952) relative à l'attribution d'un concours financier de la métropole pour l'équipement du Cambodge. — Suite de la discussion.

III. — Propositions du Gouvernement, relatives à l'exercice 1953, concernant les crédits-plan des différentes parties outre-mer de l'Union française. — Cas particulier des Etats associés de l'Indochine. — Exposé de M. Jacobson.

IV. — Décision sur une demande de voyage de M. Reverbori.

V. — Questions diverses

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances, du budget et des affaires économiques et ministère de l'industrie et de l'énergie.

Avis aux importateurs de pelleteries brutes ou apprêtées en provenance de Grande-Bretagne.

Les importateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent d'importation de pelleteries brutes ou apprêtées en provenance de Grande-Bretagne (nos 759 et 760 du tarif douanier).

Les importations s'effectueront sous le couvert de licences individuelles réservées aux importateurs ou utilisateurs spécialisés des pelleteries et fourrures ayant effectué des importations de pelleterie brutes ou apprêtées, sans distinction de provenance, au cours de l'année 1951.

Les demandes de licences d'importation devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le dixième jour, à midi, suivant celui de la date d'insertion du présent avis au *Journal officiel*. Elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services compétents.

La justification des importations de l'année 1951 devra être fournie à la direction des industries diverses et des textiles, 42, rue La Boétie, à Paris, avant la date de clôture de l'appel d'offres précité. Cette justification sera établie conformément au modèle ci-annexé et adressée à la direction visée ci-dessus, sous enveloppe portant la mention apparente: « Contingent fourrure: référence 1951 ».

Il est précisé qu'il doit être établi un état par banque domiciliataire.

ANNEXE

Justification d'antériorité à produire en application de l'avis aux importateurs de pelleteries brutes ou apprêtées en provenance de Grande-Bretagne.

M. ..... (ou la société ..... ou les établissements .....) déclarent avoir réalisé, *pendant la période du 1er janvier 1951 au 31 décembre 1951*, les importations suivantes:

DÉSIGNATION tarifaire des marchandises.	NUMÉROS du tarif douanier.	PAYS de provenance.	DATE de domiciliation en banque des certificats ou licences.	DÉDOUANEMENT des marchandises.	
				Date.	Valeur.

Lieu et date: .....

(Signature de l'importateur.)

La (désignation de la banque domiciliataire) .....
certifie que les importations visées ci-dessus ont bien été réalisées aux dates indiquées.

Lieu et date: .....

(Cachet de la banque.) (Signature et nom du signataire qualifié de la banque.)

Ministère de l'agriculture.

Avis aux acheteurs de céréales secondaires.

L'office national interprofessionnel des céréales procédera le 9 février 1953, par voie d'appel d'offres, à la désignation des personnes ou sociétés autorisées à exporter ou à revendre sur le marché intérieur les céréales secondaires de la récolte 1951 désignées ci-dessous:

Un lot unique de 5.082 quintaux de seigle;
Un lot unique de 403 quintaux de méteil.
Treize lots d'avoine blanche, grise et noire formant un total de 59.524 quintaux.

Le cahier des charges relatif à cet appel d'offres est dès à présent en distribution à l'office national interprofessionnel des céréales (12e bureau), 21, avenue Bosquet, Paris (7e).

Les soumissions seront, à peine de nullité, adressées sous pli scellé, recommandé avec accusé de réception au directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales, le 6 février 1953 au plus tard, date de dépôt à la poste.

En cas de contestation, le récépissé de la poste fera foi.

Les opérations d'adjudication se dérouleront en séance publique au siège de l'office national interprofessionnel des céréales, 21, avenue Bosquet, Paris (7e), le 9 février 1953, à dix heures.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours sur titres pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics.

Par arrêté du 19 janvier 1953, il est ouvert au ministère de la santé publique et de la population un concours sur titres, en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'hôpitaux et hospices publics.

Ce concours aura lieu le 31 mars 1953.

Le nombre d'inscriptions susceptibles d'être effectuées est fixé à vingt-cinq.

Peuvent être admis à concourir:

a) Les directeurs économes et sous-directeurs des hôpitaux et hospices publics âgés de trente-cinq ans au moins et comptant six années d'exercice de leurs fonctions;

b) Les fonctionnaires de l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population ayant exercé pendant trois ans au moins les fonctions de sous-chefs de bureau comme administrateurs civils de 3e classe ou agents supérieurs de 2e classe;

c) Les membres de l'administration préfectorale ayant au moins le grade de sous-préfet;

d) Les membres du corps de l'inspection de la population et de l'entr'aide sociale ayant au moins cinq années d'exercice de leurs fonctions;

e) Les membres du corps de l'inspection de la santé ayant au moins cinq années d'exercice de leurs fonctions.

Les candidats devront adresser par lettre recommandée au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale du personnel et du budget, 3e bureau), avant le 11 mars 1953, les pièces suivantes:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénoms, adresse et par laquelle les candidats devront s'engager, dans le cas où leur inscription sur la liste d'aptitude serait prononcée, à accepter tout poste vacant de directeur qui pourrait leur être proposé dans l'intérêt du service;

2° Un *curriculum vitæ* détaillé comportant notamment un exposé de leurs titres ainsi que des services antérieurs qu'ils pourraient faire valoir, accompagné de pièces justificatives;

3° Une copie certifiée conforme de leurs diplômes universitaires.

Les candidats ayant le grade de directeur économe ou de sous-directeur d'hôpital adresseront leur dossier par l'intermédiaire du préfet du département siège de l'établissement où les intéressés sont en fonctions. Pour chaque postulant, le préfet joindra au dossier, qui sera transmis au ministère, une fiche où seront consignés son avis et ceux des directeurs départementaux de la santé et de la population et de l'entr'aide sociale sur la manière de servir du candidat et sur son aptitude à diriger un établissement plus important.

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la première semaine du 3 au 9 janvier 1953.** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1953 — Recettes évaluées	1952 — Recettes comptables.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1953 — En valeur absolue.	1953 — Pourcentage	1952 — En valeur absolue.	1952 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.710.970	1.234.226	476.744	38,6	»	»
Bagages et consigne	28.390	22.354	6.036	27,0	»	»
Colis postaux, petits colis	206.860	195.826	11.034	5,6	»	»
Marchandises (détail et wagons)	4.371.890	4.925.184	»	»	553.294	11,2
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	6.318.110	6.377.590	»	»	59.480	0,9

II. — **Evaluation des recettes au 9 janvier 1953.**

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du ... au ...	RECETTES évaluées du ... au ...	TOTAL des recettes au 9 janvier 1953.	RECETTES comptables au 9 janvier 1952.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1953 — En valeur absolue.	1953 — Pourcentage.	1952 — En valeur absolue.	1952 — Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	»	»	2.225.980	1.783.167	442.813	24,8	»	»
Bagages et consigne	»	»	35.610	31.314	4.296	13,7	»	»
Colis postaux, petits colis	»	»	236.250	224.209	12.041	5,4	»	»
Marchandises (détail et wagons)	»	»	5.043.260	5.662.533	»	»	619.273	10,9
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	»	»	7.541.100	7.701.223	»	»	160.123	2,1

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels :* JEAN REYMOND.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

MONET-GOYON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 141 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 44, RUE RAMBUTEAU, A MACON (SAÔNE-ET-LOIRE)

R. C.: Mâcon 714.

Usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission de ses 4.000 obligations 4 1/4 0/0 1944 de 2.000 F, la société Monet-Goyon a racheté 130 obligations correspondant au chiffre prévu pour l'amortissement de l'emprunt au 10 mars 1953.

En conséquence, il n'y a pas lieu d'effectuer de tirage au sort pour ledit amortissement.

Les précédents amortissements ont également été effectués par voie de rachats en Bourse et les 90 obligations sorties au premier tirage ont toutes été remboursées.

UNION CHAPELIERE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 41.220.000 F

SIÈGE SOCIAL: 33, RUE ALFRED-DE-MUSSET, CARCASSONNE (AUDE)

R. C.: Carcassonne n° 6193.

Bons 6 3/4 0/0 1950 *de* 10.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

Des bons amortis au tirage du 19 décembre 1952 et remboursables à partir du 1er février 1953 à 10.000 F;

Des bons amortis aux tirages antérieurs parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
779 à 1.025	1953	1.463 à 1.914	1952
1.026 à 1.462	1951	1.915 à 2.175	1953

Société anonyme des Ateliers d'Aviation Louis Bréguet

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 212.500.000 F

SIÈGE SOCIAL: 24, RUE GEORGES-BIZET, PARIS

R. C.: Seine n° 96126.

Obligations 5 1/2 0/0 1948 *de* 5.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° Des obligations amorties au tirage du 15 décembre 1952 et remboursables à partir du 1er février 1953 à 5.000 F;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
431 à 533	1950	1.163 à 283	1953
901 à 018	1952	2.442 à 550	1951

AVIS D'ADJUDICATIONS

Préfecture de Seine-et-Oise.

PONTS ET CHAUSSÉES

ROUTES NATIONALES

Travaux neufs et de grosses réparations.

ADJUDICATION

au rabais, sur soumissions cachetées, à VERSAILLES, en l'hôtel de la préfecture.

Le jeudi 5 février 1953, à quatorze heures trente, le préfet de Seine-et-Oise ou son délégué, en présence du trésorier-payeur général ou de son délégué, du directeur des domaines ou de son délégué, de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou de son délégué, procédera, en séance publique, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux ci-après:

DÉSIGNATION DES LOTS	MONTANT DES LOTS			CAUTIONNEMENT	
	Travaux à l'entreprise.	Somme à valoir.	Total.	Provisoire.	Définitif.
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
ARRONDISSEMENT CENTRE					
Route nationale n° 184.					
1er lot. — Elargissement de chaussées à 10 m 50 entre les P. K. 5.400 et 7.410. — Communes de Louveciennes et de Marly-le-Roi.....	17.095.285	1.904.715	19.000.000	250.000	500.000
ARRONDISSEMENT SUD-EST					
2e lot. — Bail d'entretien de la subdivision de la Ferté-Alais:					
a) Routes nationales	1.600.000	»	1.000.000	»	30.000
b) Chemins départementaux	3.300.000	»	3.300.000	»	100.000
Route nationale n° 20.					
3e lot. — Elargissement de la chaussée de 6 à 10 m 50 entre les P.K. 38 240 et 15.190. — Communes d'Etampes et de Guillerval	57.823.275	4.176.725	62.000.000	950.000	1.900.000

Conditions principales de l'adjudication.

I. — *Pièces à soumettre au visa.*

Conformément aux stipulations de l'annexe à l'article 8 *bis* des clauses et conditions générales, les pièces qui devront être soumises au visa préalable de l'ingénieur en chef sont les suivantes:

1° Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner (une par lot);

2° Une liste indiquant le lieu, la date et l'importance des travaux réalisés, ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par ces hommes de l'art peuvent être joints;

3° Une déclaration constatant qu'un établissement financier agréé par l'administration s'est porté caution personnelle et solidaire pour le candidat à concurrence du montant du cautionnement provisoire. La signature du chef de cet établissement devra être légalisée par le commissaire de police.

Si le cautionnement provisoire est réalisé par un versement à la caisse des dépôts et consignations, le visa préalable du récépissé correspondant à ce versement n'est pas nécessaire et il suffit de joindre cette dernière pièce au dossier de soumission.

Ces pièces devront, à peine de forclusion, avoir été visées dix jours au moins avant l'adjudication par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, 9, rue des Réservoirs, à Versailles.

II. — *Communication des pièces du projet aux entrepreneurs.*

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés et les samedis après douze heures:

1° Dans les bureaux de la préfecture, à Versailles (direction des affaires communales, 2e bureau), de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures;

2° Dans les bureaux de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, 9, rue des Réservoirs, à Versailles, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures;

3° Dans les bureaux de l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement Centre, 4, place Gambetta, à Versailles, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures;

4° Dans les bureaux de l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement Sud-Est, 22, rue Darblay, à Corbeil, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

III. — *Envoi des soumissions.*

Les pièces exigées pour l'admission à l'adjudication seront jointes, dans un paquet cacheté, à la soumission qui, préalablement, aura été renfermée toute seule dans une autre enveloppe aussi cachetée.

La première enveloppe contiendra l'indication des travaux auxquels la soumission se rapporte; les noms des soumissionnaires devront seulement être inscrits sur la seconde enveloppe.

Les concurrents adresseront leurs soumissions avec les pièces mentionnées ci-dessus, par lettre recommandée, à l'adresse suivante:

Monsieur l'ingénieur en chef des ponts et chaussées,
9, rue des Réservoirs, Versailles (Seine-et-Oise).

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera le mardi 3 février 1953, à seize heures, terme de rigueur.

Les lettres recommandées porteront extérieurement une mention indiquant la nature du contenu, en avertissant qu'elles ne doivent pas être ouvertes avant l'adjudication.

Fait à Versailles, le 9 janvier 1953.

Pour le préfet de Seine-et-Oise:
Le secrétaire général,
Signé: BERNARD VAUCON.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Szczesny (Vital), né à Levoncourt (Meuse) le 10 avril 1929, demeurant à Levoncourt (Meuse), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sesnis.

M. Fernand Anguille, né le 10 avril 1913 à Villesèque-des-Corbières (Aude), demeurant à Peyriac-de-Mer (Aude), agissant tant pour son compte personnel que pour ses enfants mineurs: Mayrise, née le 16 avril 1934 à Narbonne (Aude), et Fernand-Jean, né le 10 août 1938 à Peyriac-de-Mer (Aude), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Aubray.

Mme Jacques Willaume, née Josette-Georgette Zatteri, demeurant 56, avenue Aubert, à Vincennes (Seine), agissant en tant que représentante naturelle et légale de sa fille mineure Marie-Catherine Zatteri, née à Paris (12e) le 27 octobre 1945, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de sa fille celui de Willaume.

Mme Molotkoff, née Kira Krestovodzvicensky, demeurant à Paris, 10, rue Massenet, agissant en tant que représentante légale de sa fille mineure, Elisabeth Annenkoff, née à Paris (16e) le 27 juin 1940, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de faire ajouter au nom patronymique de sa fille celui de Molotkoff.

Mme Abram, née Guirot (Renée), demeurant à Paris, 21, rue Cujas, agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de son fils mineur, Jacques-André-Bernard Abram, né à Paris le 3 octobre 1937, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique Abram du mineur précité soit celui d'Abrand, soit celui d'Abrant.

M. Mordcha Gomolinski, né le 10 juillet 1908 à Piotskow (Pologne), naturalisé Français par décret en date du 12 avril 1947, demeurant à Paris, 25, boulevard Bonne-Nouvelle, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de changer son nom patronymique en celui de Gomolin, et ce tant en son nom qu'en celui de son épouse, née Kajla Rozencwajg en 1909 à Kelase-Wielka (Pologne), et de ses enfants: Robert, né le 23 mai 1935 à Paris (12e), et Renée, née à Villeurbanne (Rhône) le 20 avril 1943.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

3 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. Le **Cyclo-Club Daumesnil** transfère son siège social du 271, avenue Daumesnil, au 266 *bis*, avenue Daumesnil, Paris.

---

26 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. **Association des donneurs de sang de la région bergeracoise.** But: réunion de tous les donneurs de sang de la région de Bergerac dans une œuvre commune pour sauver le plus de vies humaines et soulager avec dévouement et modestie ceux qui souffrent. Siège social: café de la Terrasse, Bergerac.

---

26 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Entr'aide ouvrière française, section minière.** But: aide et assistance. Siège social: 25, rue de l'Hospice, Lens.

---

26 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Jeunesse et Famille.** But: culture populaire, loisirs éducatifs, hygiène et santé physique et morale. Siège social: 108, rue de la Madeleine, à Verneuil-sur-Avre.

---

26 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Les Républicains libéraux et indépendants de gauche.** But: grouper dans un esprit de large rassemblement les Français soucieux de faire respecter l'indépendance nationale. Siège social: 1, place Carnot, Saint-Etienne.

---

27 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Union commerciale de Trélon.** But: grouper tous les commerçants pour la défense du commerce trélonnais et organiser des fêtes et manifestations. Siège social: mairie de Trélon.

---

29 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. L'**Amicale sportive de Mauprevoir** modifie son but qui devient: encourager par tous les moyens dont elle dispose la pratique des sports et de l'éducation physique au sein de ses sections techniques, notamment football, tir, boules. Siège social: école laïque des garçons, à Mauprevoir.

---

29 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Corrèze. **Amicale laïque du Lonzac.** But: maintenir un lien d'amitié entre l'école d'une part et les parents d'élèves et anciens élèves d'autre part, dans un but d'éducation populaire artistique et sportif. Siège social: école primaire de garçons du Lonzac.

---

29 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Club de Saint-Jacques.** But: pratique de tous les sports, notamment le football. Siège social: école Saint-Michel, rue Monseigneur-de-Beaumont, Saint-Denis.

---

30 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Emulation canine sainsoise.** But: dressage de chiens. Siège social: fosse 10, Sains-en-Gohelle.

---

30 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. La Société amicale des anciens combattants militaires et mobilisés des transports en commun de la région parisienne change de titre et devient **Société amicale des anciens combattants militaires et mobilisés de la Régie autonome des transports parisiens (R. A. T. P.)** et modifie ses statuts. Siège social: 28, boulevard de Strasbourg, Paris.

---

31 décembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Amicale des anciens élèves et amis des écoles publiques de Beaufort-en-Vallée, cercle laïque d'éducation populaire.** But: entretenir et resserrer les relations d'amitié formées à l'école. Siège social: école de garçons, rue Bourguillaume, Beaufort-en-Vallée.

---

31 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Cercle Saint-Pierre.** But: distractions honnêtes par jeux divers: boule de fort, billard, cartes. Siège social: salle du Fort, montée du Fort, Saumur.

---

31 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de l'Yonne. **Vélo-Club villeneuvien.** But: éducation physique rationnelle et pratique du sport cycliste en particulier. Siège social: hôtel de ville, Villeneuve-sur-Yonne.

---

31 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Association des parents d'élèves de l'institut médico-pédagogique Saint-Joseph d'Auvillar.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'institut; soutien matériel et moral à l'institut, aux familles et aux maîtres. Siège social: institut médico-pédagogique Saint-Joseph, Auvillar.

31 décembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Arras. Société colombophile **Le Ramier,** à Auchy-les-Hesdin. But: entraînement et concours. Siège social: café Maigret (Lucien), rue de la Gare, Auchy-les-Hesdin.

31 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Société artistique de Pierrelaye.** But: développer, favoriser, encourager les activités artistiques et aider l'art. Siège social: 59, rue Victor-Hugo, Pierrelaye.

2 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. **Association des anciens élèves des écoles de Saint-Vincent-en-Bresse.** But: culture et éducation populaire. Siège social: école de filles, Saint-Vincent-en-Bresse.

2 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. La société de préparation et de perfectionnement militaires Avec le Sourire (centre 119) change de titre et devient **Avec le sourire,** société de tir et de préparation militaire. Siège social: 63, boulevard Général-Leclerc, Clichy.

3 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Ligue motocycliste régionale des Pyrénées.** But: représentation régionale des pouvoirs de la fédération française motocycliste. Siège social: Mon Café, place du Capitole, Toulouse.

3 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Le Comité de protection des pupilles et anciens pupilles de la Haute-Garonne change de titre et devient: **Association d'entr'aide des anciens pupilles de l'Etat de la Haute-Garonne** et transfère son siège social du 7, rue Saint-Jacques, au 9, rue des Trois-Banquets, direction départementale de l'assistance à l'enfance, Toulouse.

5 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis socialistes S. F. I. O. du 2e secteur de Paris.** But: diffusion de la doctrine et soutien du parti socialiste S. F. I. O. Siège social: 7, rue Trétaigne, Paris.

5 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Sedan. **Club des lecteurs.** But: encourager la lecture; intensifier la propagande en faveur de la bibliothèque municipale de Sedan. Siège social: bibliothèque municipale de Sedan.

7 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. La Société scolaire et postscolaire d'éducation physique du cours complémentaire de Ranes change son titre, qui devient **Education physique de Ranes.** Siège social: école de garçons, Ranes.

7 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Loisirs et culture de Villeneuve-la-Garenne (L. E. C.).** But: culturel, sportif, artistique et loisirs. Siège social: 5, rue Dupont-du-Chambon, Villeneuve-la-Garenne.

7 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Ciné-Club de Miramas.** But: promouvoir, soutenir, favoriser toutes les initiatives susceptibles de diffuser la culture cinématographique. Siège social: mairie de Miramas.

7 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Comité d'œuvres sociales de la maison centrale de Melun.** But: apporter du bien-être sous toutes ses formes aux membres adhérents du personnel et à leurs proches (conjoints et enfants). Siège social: Maison centrale de Melun.

7 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des locataires des immeubles 93, 95, avenue Pierre-Grenier et 57, rue des Peupliers, à Boulogne-sur-Seine.** But: défense des intérêts des locataires. Siège social: 95, avenue Pierre-Grenier, Boulogne-sur-Seine.

7 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club Saint-Ambroise.** But: culture populaire, restauration, développement et essor des valeurs morales par le film. Siège social: 2, rue Saint-Ambroise, Paris.

7 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **La Saint-Hubert.** But: société de chasse. Siège social: mairie de Saint-Ganton.

8 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Société amicale sportive des sapeurs-pompiers.** But: pratique des sports et plus spécialement organisation de manifestations sportives et professionnelles. Siège social: mairie de Pont-Sainte-Maxence.

8 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Association des propriétaires immobiliers 7, rue de la Douane, Paris (10e).** But: sauvegarde des droits des propriétaires de l'immeuble sis au 7, rue de la Douane, à Paris, à sa bonne gestion et administration, conformément aux lois en vigueur. Siège social: 7, rue de la Douane, Paris.

8 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Front de la liberté.** But: faire comprendre et respecter les notions de liberté, égalité, fraternité. Siège social: 12, avenue Alphand, Paris.

8 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Amical-club central électrique d'Hénin-Liétard.** But: sports et loisirs divers. Siège social: 12, rue Félix-Faure, Hénin-Liétard.

8 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Amicale des officiers de réserve de l'arrondissement de Lannion.** But: maintenir entre les officiers une fraternelle camaraderie; conserver et honorer la mémoire des morts héroïques. Siège social: hôtel de ville de Lannion.

8 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Die. **Amicale des anciens marins de Die et des environs.** But: entr'aide et assistance. Siège social: café du Commerce, Die.

9 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves des écoles publiques de la Grotte-Roland et de Montredon.** But: veiller au bien être matériel des enfants. Siège social: école de filles, boulevard des Salyens, Marseille.

9 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Amicale des artisans automobilistes de la Creuse.** But: resserrer le lien de solidarité entre les membres et favoriser le fonctionnement et le développement de la Mutuelle assurance automobile artisanale de France dans le département. Siège social: chez M. Charles Charellie, Bonnat.

9 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Ciné-Club riomois.** But: développement de la culture cinématographique. Siège social: chez M. Seurat (Yves), Saint-Martin, près Riom.

10 janvier 1953. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. La Société scolaire de tir de l'école normale d'instituteurs change son titre, qui devient **Sporting-Club normalien.** Siège social: école normale d'instituteurs, 30, rue Jean-Baptiste-Tortilhon, Clermont-Ferrand.

10 janvier 1953. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association d'encouragement à l'enseignement postscolaire agricole.** But: aider au développement de l'enseignement postscolaire agricole et des activités complémentaires. Siège social: maison de l'Agriculture, place Questel, Nîmes.

10 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de la Guyane. **Amical sport guyanais.** But: études gymnastiques et sportives; des sections littéraires et artistiques peuvent être créées. Siège social: boîte postale 138, Cayenne.

12 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association de défense des intérêts des propriétaires et locataires de l'îlot V. 47, rue Victor-Hugo, au Havre (A. D. I. P. L.).** But: groupement de ses membres afin de maintenir entre eux les liens de solidarité et d'union nécessaires à la défense de leurs intérêts communs, examiner et résoudre tous les problèmes d'administration et de gestion intérieure intéressant les occupants de l'îlot V. 47. Siège social: chez M. Cherfils, président, îlot V. 47, rue Victor-Hugo, le Havre.

12 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Yssingeaux. **Gaule amicale aurécoise.** But: repeuplement du fleuve et répression du braconnage. Siège social: café Simondon, rue Centrale, Aurec-sur-Loire.

12 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. **Association de défense des victimes d'expropriations de Villiers-le-Sec, Montsaon, Semoutiers.** But: défense des intérêts et des droits des propriétaires de ces trois communes sous le coup de mesures d'expropriations ou d'occupations de terrains. Siège social: mairie de Villiers-le-Sec.

12 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Société amicale des sapeurs-pompiers d'Amou.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours pour la perfectionnement du corps; organiser la fête annuelle des pompiers. Siège social: mairie d'Amou.

12 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association d'éducation populaire de Saint-Nicolas.** But: gestion des biens immobiliers et mobiliers nécessaires au fonctionnement de l'école paroissiale de Saint-Nicolas. Siège social: 51, rue Saint-Nicolas, Bordeaux.

12 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Institut départemental de l'école moderne.** But: provoquer une collaboration active entre instituteurs pour perfectionner et mettre au point de nouvelles techniques éducatives qui permettent à chaque enfant de se développer au maximum. Siège social: musée pédagogique, 1, rue du Périgord, Toulouse.

12 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. Association culturelle **Arts et Loisirs.** But: amélioration de la culture générale des adhérents. Siège social: 36, rue de Bourgogne, Paris.

12 janvier 1953. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Centre méditerranéen des Cités-Clubs universitaires.** But: animation d'un centre culturel international de plein air et d'une maison de jeunes et de la culture ou foyer de culture réservé aux membres français et étrangers des cités-clubs universitaires ainsi qu'à la jeunesse locale. Siège social: centre méditerranéen du Cité-Club universitaire, chemin des Oliviers, à Cap-d'Ail.

13 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **Comité pour l'érection d'un monument à l'honneur des Français qui ont participé à la libération de la France, de l'occupant et à la mémoire de ceux qui, dans cette lutte, ont laissé leur vie.** But: érection d'un monument à l'honneur des Français qui ont participé à la libération de la France, de l'occupant, et à la mémoire de ceux qui, dans cette lutte, ont laissé leur vie. Siège social: mairie de Romilly-sur-Seine.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association du château de la Gravette.** But: maison familiale étudiante. Siège social: 42, rue de la Gravette, Toulouse.

13 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Syndicat des chasseurs et propriétaires de Cépie.** But: protection du gibier, défense des récoltes. Siège social: mairie de Cépié.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Ecurie des Pyrénées.** But: répandre le goût des sports mécaniques par la compétition automobile. Siège social: au Grand-Hôtel, 31, rue de Metz, Toulouse.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association française de prévention** transfère son siège social du 48, rue Boissière, Paris, au 6, rue d'Alger, Paris.

13 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Association pour le développement de l'enseignement maritime de la pêche.** But: favoriser l'enseignement maritime pour les pêcheurs du quartier d'inscription maritime de Cherbourg. Siège social: hôtel de ville de Cherbourg.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Action fraternelle.** But: aide aux sans ressources. Siège social: 39, avenue Paul-Doumer, Saint-Maur.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Union sportive 1er canton.** But: pratique du football. Siège social: 9, rue Chevalier-Roze, Marseille

13 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Amicale des charpentiers de l'arsenal de Lorient.** But: venir en aide aux ouvriers de l'arsenal en longue maladie. Siège social: Idéal Bar, 53, rue du Port, Lorient.

13 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Association d'éducation populaire Sainte-Thérèse.** But: promouvoir et favoriser les œuvres d'éducation populaire, notamment: les réunions d'études, conférences, cours professionnels, agricoles, les séances récréatives, artistiques, cinématographiques de télévision, l'éducation physique et sportive, toutes institutions ayant pour but l'hygiène, la santé, les avantages matériels et moraux de ses membres. Siège social: salle Sainte-Thérèse, Blessy, par Aire-sur-la-Lys.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'école Pascal, 33, boulevard Lannes, Paris.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; apporter un soutien matériel et moral aux familles et à l'école. Siège social: 33, boulevard Lannes, Paris.

13 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association d'éducation populaire de Saint-Martin-de-la-Cluze.** But: éducation populaire. Siège social: maison d'œuvres, Saint-Martin-de-la-Cluze.

13 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. **Union commerciale et artisanale de Brinon-sur-Beuvron.** But: défense des droits et intérêts du commerce et de l'artisanat à Brinon-sur-Beuvron en prenant toutes mesures propres à les sauvegarder; appui à toutes entreprises susceptibles de contribuer au développement du pays et au bien public, et ce, quels que soient les instigateurs (agriculteurs, éleveurs, commerçants, administrations et autres initiatives privées). Siège social: au domicile de son président, Brinon-sur-Beuvron.

14 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Moto-Club populaire de Provence.** But: faciliter à ses membres l'étude de toutes questions relatives à l'utilisation des véhicules motocyclistes et particulièrement la pratique du moto-camping, moto-cross et rallyes-motos. Siège social: 4, rue Saint-Jacques, Marseille.

15 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Union féminine nationale des chefs d'entreprises.** But: assurer à ses membres leur représentation auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux, pour la défense de leurs intérêts comme chefs d'entreprises et comme femmes. Siège social: 37, rue Paradis, Marseille.

15 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association de parents d'élèves de l'Envol.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 57, route de Neufchâtel, Boisguillaume

15 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Les Amis de la belote.** But: pratique du jeu de belote, organisation de compétitions et concours entre ses membres. Siège social: café Truchard, 66, rue Hoche, Roanne.

15 janvier 1953. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association générale interprofessionnelle de prévoyance.** But: étude et réalisation de toutes mesures de prévoyance et d'entr'aide en faveur de ses participants et de leur famille. Siège social: 7, rue Boissac, Lyon.

15 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Boxing-Club caladois.** But: pratique de l'éducation physique, des sports et des loisirs en plein air. Siège social: 72, rue Nationale, Villefranche.

15 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Club cycliste de Balbigny.** But: pratiquer et favoriser l'essor du cyclisme et organiser des compétitions sportives. Siège social: café Jean-Baptiste Pons, Balbigny.

15 janvier 1953. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Gaillac Football-Club.** But: par la pratique des exercices physiques, et notamment du football association, préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie; toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite. Siège social: café Mon Bar, rue Joseph-Rigal, Gaillac.

15 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Foyer de Saint-Pierre.** But: éducation populaire. Siège social: 23, rue Valade, Toulouse.

16 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. **Société amicale des chasseurs et propriétaires de Surgy.** But: mise en commun de l'exploitation du droit de chasse leur appartenant, soit comme propriétaires des terres soit comme fermiers de la chasse sur les propriétés louées à cet effet; répression du braconnage, protection du gibier et divagation des chiens; défense de ses membres par tous les moyens légaux et juridiques. Siège social: mairie de Surgy.

16 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association sportive éducative populaire des amis de la Croix-Rouge française.** But: conserver l'esprit de dévouement à la Croix-Rouge française; maintenir les liens d'amitié entre ses membres; aider par tous les moyens dont peut disposer l'association, financièrement et matériellement, la Croix-Rouge française. Siège social: 23, rue Stanislas-Torrents, Marseille.

16 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des anciennes élèves de l'école d'infirmières du centre régional hospitalier de Reims.** But: conserver et maintenir les liens d'amitié. Siège social: 45, rue Cognacq-Jay, Reims.

16 janvier 1953. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Union cycliste niortaise.** But: coordonner les activités cyclistes niortaises. Siège social: 29, rue Brisson, Niort.

16 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. **Les Chasseurs d'Hériménil.** But: amélioration de la chasse. Siège social: café Messlot, à Hériménil.

17 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **L'Accord parfait lorientais.** But: enseignement et propagation du chant choral et de la culture musicale. Siège social: mairie de Lorient.

17 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association familiale rurale du canton de Clisson.** But: étude de la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Clisson.

17 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Blois. **Les Gaules solognotes.** But: affermage de lots de pêche; lutte contre le braconnage et la pollution des rivières; encourager la surveillance; assurer la destruction des animaux nuisibles; repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de Bracieux.

17 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Lille. **Comité départemental de jeunes pour l'Europe.** But: favoriser et provoquer les initiatives et réalisations tendant à l'établissement de relations constructives entre jeunes Européens sur les plans culturel, social et économique. Siège social: 49, rue de Valmy, Lille.

19 janvier 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne **Association d'éducation populaire, section de la ligue maritime et d'outre-mer de Bayonne.** Modification aux statuts. Siège social: 52, rue Victor-Hugo, Bayonne.

19 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Association pour l'entretien et les réparations de l'église de Laizé.** But: entretien et réparation de l'église de Laizé. Siège social: chez Mme Siraudin, château de Blany, Laizé.

19 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Amicale des secrétaires des émissions de la radiodiffusion française.** But: développer et coordonner les liens unissant à titre professionnel ses divers membres et assurer la défense de leurs intérêts. Siège social: chez le président, 208, boulevard Périer, Marseille.

19 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Tarbes. Les Vaillants d'Ossun change son titre qui devient: **Les Vaillants d'Ossun cantayres dera Bigorre.** But: éducation populaire de la jeunesse; modifications aux statuts. Transfert du siège social de la salle Jeanne-d'Arc à la salle Duchie, Ossun

19 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Labeur et Gaîté.** But: grouper les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles en vue de leur formation intellectuelle, morale et sociale par des séances récréatives, des représentations cinématographiques, des prêts de livres (bibliothèque, brochures éducatives, diffusion d'illustrés) ou par des documents (revues), des organisations de cours par des promenades, excursions collectives; organiser par tous les moyens le fonctionnement matériel de cette œuvre. Siège social: presbytère de la Jarrie.

21 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de Nice. **Groupement des magasins sélectionnés.** But: réunir des commerçants de façon à organiser des manifestations commerciales et publicitaires. Siège social: 46, rue Lamartine, Nice.

21 janvier 1953. Déclaration à la préfecture de police. Ivry pugilistique-Club change de titre et devient **Sporting-Club d'Ivry,** et transfère son siège social du 42, rue de Paris, au 96, route d'Ivry, à Ivry-sur-Seine.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 novembre 1952: page 10480, 1re colonne, 1re insertion, au lieu de: « Association sportive Enghien-la-Bane », lire: « **Association sportive Enghien-la-Barre** ».

Paris – Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.